

BLAGNAC QUESTIONS D'HISTOIRE

Revue d'Histoire Locale - Semestriel - n° 17 (Mai 1999)

Edité par l'Association pour l'Etude et la Présentation de l'Histoire de la Résistance et de Blagnac - CERRAVHIS

Siège Social - 7, rue Bacquié-Fonade - 31700 BLAGNAC

TABLE des MATIERES

1999 : Un bicentenaire oublié, les «Chouans» à Blagnac	1
<hr/>	
Blagnac, sous le 1^{er} Empire	11
<hr/>	
1808 : Attendus en vain à Blagnac Napoléon et Joséphine à Toulouse	18
<hr/>	
De Peppino au Multiplex : le cinéma à Blagnac	25
<hr/>	
Dans la résistance toulousaine, qui étaient ?...	37
<hr/>	
Au fils des recherches	39
<hr/>	

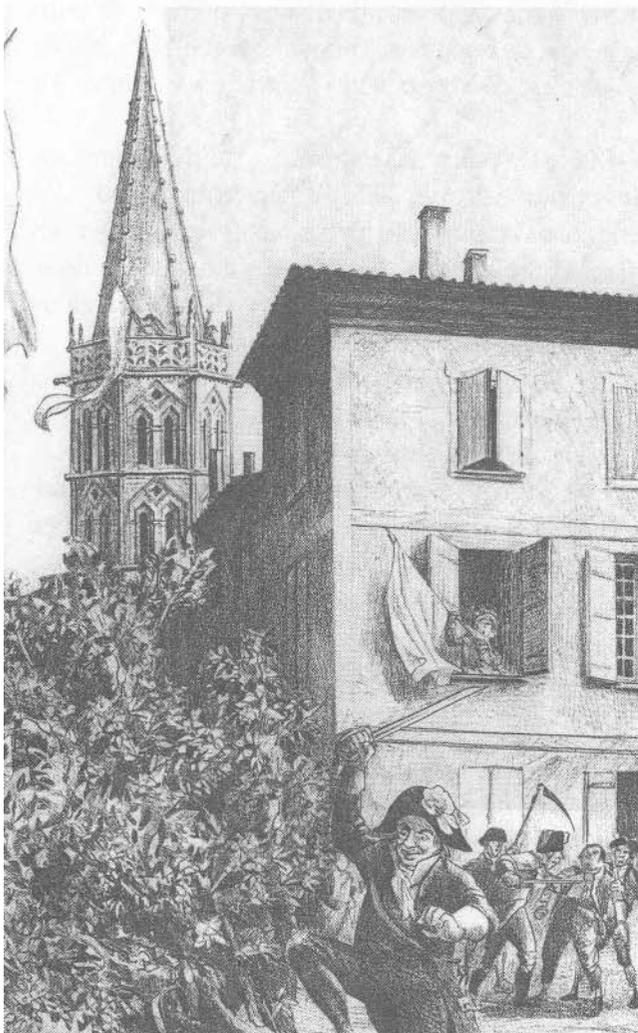
**Photo de couverture : Boulevard Firmin Pons et les cafés avec leur salle de cinéma :
à droite «Etablissement Barthès», à gauche «Chez Canal»**

Responsable de publication : Germaine Ricard

**Comité de Rédaction : Alain Lauret - Suzanne Béret - Daniel Bonzom - Henri-Robert Cazalé
Gabrielle-Renée Mezeix - Jacques Sicart - Jeannette Weidknet**

N° ISSN : 1169-4408

1999 : UN BICENTENAIRE OUBLIE, LES «CHOUANS» A BLAGNAC



La République "une et indivisible" née de la Révolution de 1789 et proclamée le 22 septembre 1792, affronte très vite de graves difficultés. La royauté étant abolie le même jour par la Convention et la mort du roi votée par cette même assemblée le 17 janvier 1793, la riposte des royalistes soutenus par les monarchies européennes ne se fait pas attendre. Dès le début mars suivant la Vendée se soulève, les troubles durent trois ans en s'étendant au sud-est comme à Marseille, Nîmes ou Toulon.

Notre région - on a souvent tendance à l'oublier - met réellement la République en péril en l'an VII, sous le Directoire ; cela fera

deux cents ans en août prochain. Cette insurrection de l'an VII a été longuement traitée par Henri-Robert Cazalé dans les numéros 2, 3 et 4¹ de notre revue. Mais, pour commémorer ce bicentenaire et avec des documents trouvés depuis, nous

allons présenter quelques figures blagnacaises marquantes des deux camps et victimes à des degrés divers de leurs convictions.

En ce mois d'août 1799, l'été bat son plein, l'aire dépiquatoire demande des bras et pourtant les hommes vont devoir la quitter et prendre leur fusil quand ils en possèdent. Les royalistes et les républicains de Blagnac et de toute la Haute-Garonne s'affrontent le 21 thermidor (8 août 1799) à Fonsorbes. Pierre Rocolle, alors adjoint municipal, y perd la vie et trois autres Blagnacais sont blessés. Le 23 thermidor, les royalistes se déchaînent dans Blagnac, deux d'entre eux sont condamnés à mort. Enfin, le même jour, les deux partis se livrent bataille à Colomiers où quatre Blagnacais au moins se font massacrer.

FONSORBES

Les royalistes depuis 1789 cherchent à renverser l'ordre établi. En 1799, la mauvaise situation économique a fait grandir le nombre des mécontents. Dans le Midi toulousain les royalistes très nombreux et organisés en bandes où se mêlent aussi brigands et déserteurs, voyant que les revers de nos armées ont contraint à masser les troupes disponibles le long des frontières, estiment le moment opportun pour une "chouannerie méridionale". Tout commence au début du mois d'août 1799. Les autorités toulousaines ayant eu vent de leurs projets, recrutent à la hâte les meilleurs républicains.

Le 20 thermidor (7 août) la colonne mobile de la garde nationale de Blagnac comptant une soixantaine d'hommes reçoit l'ordre de l'administration centrale de la Haute-Garonne de se joindre aux autres colonnes mobiles et de se diriger vers Fonsorbes où sont concentrés les royalistes. Ceux-ci se cachent dans le cimetière de cette commune. Le 21 thermidor les républicains s'approchent sans les voir et tombent dans l'embuscade. Quatre Blagnacais "patriotes" sont blessés.

Pierre Rocolle

Au pied du mur du cimetière de Fonsorbes, il s'écroule une balle en plein ventre en s'écriant : "Pauvre républicain, tu es mort". Il décède le lendemain 22 thermidor (9 août).

Né à Blagnac le 22 septembre 1762, il est le fils de Paul Rocolle et de Jacqueline Tournier, modestes travailleurs de terre. Son demi-frère, Thomas Rocolle, né en 1756, sera maître-luthier à Toulouse dans la paroisse du Taur. Lui, comme son père,

¹ Il est indispensable de les lire avant le présent article.

DIVISION

BUREAU

des

RÉCOMPENSES MILITAIRES.

PENSIONS DES VEUVES.

Nota. Les réponses à faire au Ministre, doivent porter en marge l'indication ci-dessus du Bureau, afin d'éviter tout retard dans l'expédition des affaires.

LIBERTÉ



ÉGALITÉ

Paris, le 24 Pluviose an 9 de la République
une et indivisible.

LE MINISTRE de la Guerre,

Au Maire de la commune de Blagnac
(Haute Garonne)

Vous voudrez bien prévenir, Citoyen, la veuve
Nocolle née Delpoux
domiciliée dans votre commune, que je ne pourrai
terminer le travail relatif à la liquidation de la pension
qu'elle réclame, qu'après qu'elle m'aura fait passer
les pièces désignées sous le N.º 123 de
l'État imprimé ci-joint.

Vous lui observerez que les N.º
doivent être légalisés par l'Administration centrale du
département, qu'elle devra me faire passer la preuve que son mari

Salut et Fraternité.

est requis et commandé par les autorités
civiles et militaires, et qu'il a été fait pour la
ville de la réquisition

Je joins ici deux pièces pour être légalisées
par le Maire de la commune, les 3 autres
pièces citées, devront être retournées la même
formalité

Le Chef du Bureau des Pensions

et Truitemens de Blagnac

Document faisant suite
à la demande de J.M. Delpoux

continuera à cultiver quelques arpents que sa famille possède à Blagnac en vigne, champ et jardin.

Le 6 février 1781, il épouse Jeanne Marie Delpoux fille de Jean, pêcheur de poissons, et de Bertrande Carrié. Ils auront de nombreux enfants, mais en 1799, lors de son décès, seules sont vivantes - et c'est déjà beaucoup - quatre filles âgées de 14, 12, 7 et 4 ans.

Il n'est pas étonnant que Jeanne-Marie Delpoux, réclame une pension d'autant plus que sa belle-mère âgée de 72 ans et veuve depuis 1785, vit sous le même toit.

Pierre Rocolle, trop pauvre, ne figure pas parmi les citoyens "actifs" qui rédigent en 1789 le cahier des doléances. Pourtant, peu après, il s'intéresse aux affaires de sa commune puisqu'en 1792, il est secrétaire du Comité de Surveillance chargé de contrôler les agissements des étrangers et de prévenir les complots.

Le 15 thermidor de l'an IV (2 août 1796), par souci d'équité, lors de la fête de la Liberté commémorant la chute de Robespierre, il se joint aux autres patriotes pour sauver le buste du "tyran" que les royalistes blagnacais veulent briser.

Ce républicain convaincu occupe le poste d'adjoint municipal depuis le 10 germinal an VI (30 mars 1798). Accusé par le commissaire du Directoire exécutif de "peu d'empressement à hâter le départ des réquisitionnaires et conscrits", il part pourtant sans hésitation lutter contre les "brigands royalistes" retranchés à Fonsorbes et paie de sa vie son engagement.

Trois de ses compatriotes, plus chanceux, ne sont "que" blessés.

Guillaume Hérisson

Né le 18 janvier 1749, il est déjà relativement âgé lorsqu'il se bat pour la République. Il est tuilier comme son père et ses frères. Ce pénible métier ne rapporte pas beaucoup : il faut en plus travailler quelques parcelles de jardin. Aussi, son père, Pierre Hérisson et sa mère Claire Trégan sont dits dans certains documents "travailleurs de terre".

Il se marie le 1^{er} février 1774 avec Pétronille Ginestous, fille d'Arnaud, déjà décédé, et de Marguerite Boé.

Son épouse de 36 ans le laisse veuf le 14 avril 1789 avec un garçon de 3 ans et une fille Claire, de 12 ans. Comme les autres couples de l'époque, ils ont perdu d'autres enfants en bas âge.

Guillaume Hérisson vit dans une famille où les affaires de Blagnac comptent. Son père est consul en 1762 et un de ses frères remplit la fonction de maire en 1793.

C'est donc tout naturellement qu'il se range du côté des patriotes et qu'il se joint à la petite troupe se dirigeant vers Fonsorbes en ce mois d'août 1799.

Il reçoit dans l'affrontement plusieurs coups de sabre mais, heureusement pour lui, il guérira de ses blessures pourtant "fort graves".

Antoine Lamolinerie

A l'inverse de Guillaume Hérisson, Antoine Lamolinerie est tout jeune au moment des faits. Il est né le 22 février 1778 à Blagnac, fils de Jean Isaac, un maçon originaire de Montauban et de Marie Carrié native de Grenade. Jean Isaac, descendant d'un père peigneur de laine, a "émigré" à Toulouse en 1773 puis, installé à Blagnac deux ans après, il s'y marie en 1776.

Le patronyme "Lamolinerie", jugé trop long ou difficile à écrire, disparaît : IZAC tout court le remplace dans la vie quotidienne des Blagnacais mais aussi dans les registres officiels.

Antoine épouse, le 13 Brumaire an VI (3 novembre 1797) Jeanne Bégué, native de Grisolles mais habitant Fonsorbes. Ses parents Antoine et Jeanne Boué, brassiers, étant décédés, sa sœur Jeanne, son frère Arnaud et son cousin Jean Bégué, tisserand à Ondes, l'assistent pour la cérémonie. Le 4 Frimaire an VII (23 novembre 1798), la naissance de Jean fait la joie d'Antoine et de Jeanne.

Comme la plupart des autres républicains, Antoine Lamolinerie, qualifié même de "très indigent", travaille la terre.

Son père Jean Isaac, le 14 thermidor an II (1er août 1794) est "traduit devant le comité révolutionnaire, institué depuis quelques temps à Blagnac, pour avoir acheté des bottes et des effets d'habillements à des soldats du 26^e régiment de chasseurs à cheval, en garnison à Toulouse". Le comité après examen de l'affaire prononce son acquittement.

Le jeune Antoine Lamolinerie, croyant en un avenir meilleur, suit sûrement avec fougue ses amis républicains. Mais, dans le village où habitait sa femme, les "brigands royalistes" le blessent "à la cuisse d'un coup d'arme à feu".

Arnaud Guimbaud

Né à Blagnac le 23 octobre 1765, Arnaud exerce le métier de cordonnier comme son père Bernard (voir notre revue numéro 16 page 13). La famille Guimbaud figure très souvent dans la liste des consuls blagnacais. Fort de ces exemples, Arnaud ne reste pas indifférent au sort de tous les pauvres comme lui.

Sans charge de famille, ce célibataire va au combat avec les patriotes. Près du cimetière de Fonsorbes une balle lui traverse "le gras de la jambe". Sa blessure ne sera qu'un mauvais souvenir quand, le 12 thermidor an IX (31 juillet 1801), il épousera une Blagnacaise, Jeanne Rouquier fille de Gilibert, passementier, et de Marguerite Bastide.

Devant les actes de bravoure de ces quatre Blagnacais Bertrand Lavigne s'écrit : "l'Histoire de notre pays n'a guère été, jusqu'ici que celle de nos maîtres et de nos oppresseurs (...) Il faut modifier l'ordre des choses ; ajouter l'histoire du peuple à l'histoire des rois ! Celle des faibles à celle des forts ! C'est pourquoi nous voulons écrire vos noms, Pierre RCOLLE, Guillaume HERISSON, Antoine LAMOLINERIE, Arnaud GUIMBAUD ! Obscurs soldats de la démocratie, humbles paysans qui avez versé votre sang à Fonsorbes pour le triomphe de la Révolution de 1789 !"

LES INSURGÉS A BLAGNAC

Le revers des républicains à Fonsorbes réjouit les royalistes qui redoublent d'agressivité. Les patriotes s'attendent à leur riposte, se tiennent sur leur garde, mais, comme le calme règne, ils relâchent leur surveillance et, le 23 thermidor (10 août) vers les six heures du matin, reprennent leurs occupations habituelles. C'est alors que les insurgés en profitent pour se répandre dans les rues de Blagnac au cri de "Bibé lé roué !" (vive le roi), entrer dans les maisons et se livrer à un véritable pillage. Certains vont même dans la mairie, jettent les papiers des archives par la fenêtre et les brûlent ainsi que le drapeau de la garde nationale et les huit écharpes municipales.

Le procès-verbal dont nous avons donné la teneur dans le numéro 14 de notre revue (pages 37 et 38) révèle leurs méfaits. Trois noms y sont cités. Jean Bacalerie et Etienne Lannes seront arrêtés, emprisonnés dans la chapelle des Carmélites, jugés par les autorités militaires le 27 fructidor an VII (13 septembre 1799), et fusillés le lendemain, "au pied de la tour octogonale du rempart Saint-Etienne". Jean Lussan dit Boulignon qui a su se cacher ne sera pas inquiété.

Bertrand Lavigne assure que les deux "malheureux" condamnés à mort ont été poussés à l'insurrection par "de mauvais conseils". Par contre, le prêtre Jean Bacalerie (voir notre revue numéro 14 page 37), très fier de son arrière-grand-père et des autres insurgés approuve leur action car pense-t-il "pendant qu'aux cris de



Vive la religion ! Vive le roi ! les volontaires catholiques royalistes essayaient par les armes, de soustraire à l'anarchie et à la corruption du Directoire les provinces du Midi , d'autres, près de leurs foyers travaillaient pour les mêmes causes. Pour ces vaillants, simples mais puissants dans leurs convictions de profonde énergie tous les moyens semblaient bons pour réduire leurs ennemis de l'autel et du trône". En outre, écrit-il , "ce n'est pas évidemment comme un criminel de droit commun que notre aïeul a été mis à mort mais bien comme insurgé politique dont le seul crime a été de n'avoir pas réussi".

Jean Bacalerie

Ce fils d'Hilaire Bacalerie, travailleur de terre, et de Catherine Miquel, naît à Blagnac le 27 juillet 1745.

Son mariage avec Jeanne Marie Papeyre fille de Dominique, pêcheur de poissons, et de Jacqueline Germa est célébré le 12 janvier 1768 en même temps que celui de sa sœur Antoinette avec Pierre Papeyre frère de Jeanne Marie.

Ce Pierre, parti au service du roi en qualité de matelot vers 1775, ne reviendra pas. Son frère aîné, Jean Papeyre, qui a rejoint la marine royale vers 1755 au moment où la France et l'Angleterre se disputaient le Canada, a péri lui aussi dans un combat naval. Bien souvent les Blagnacais, fils de pêcheur, aimant la mer, deviennent "matelots". En 1791, on en compte vingt-quatre dont la moitié "en service".

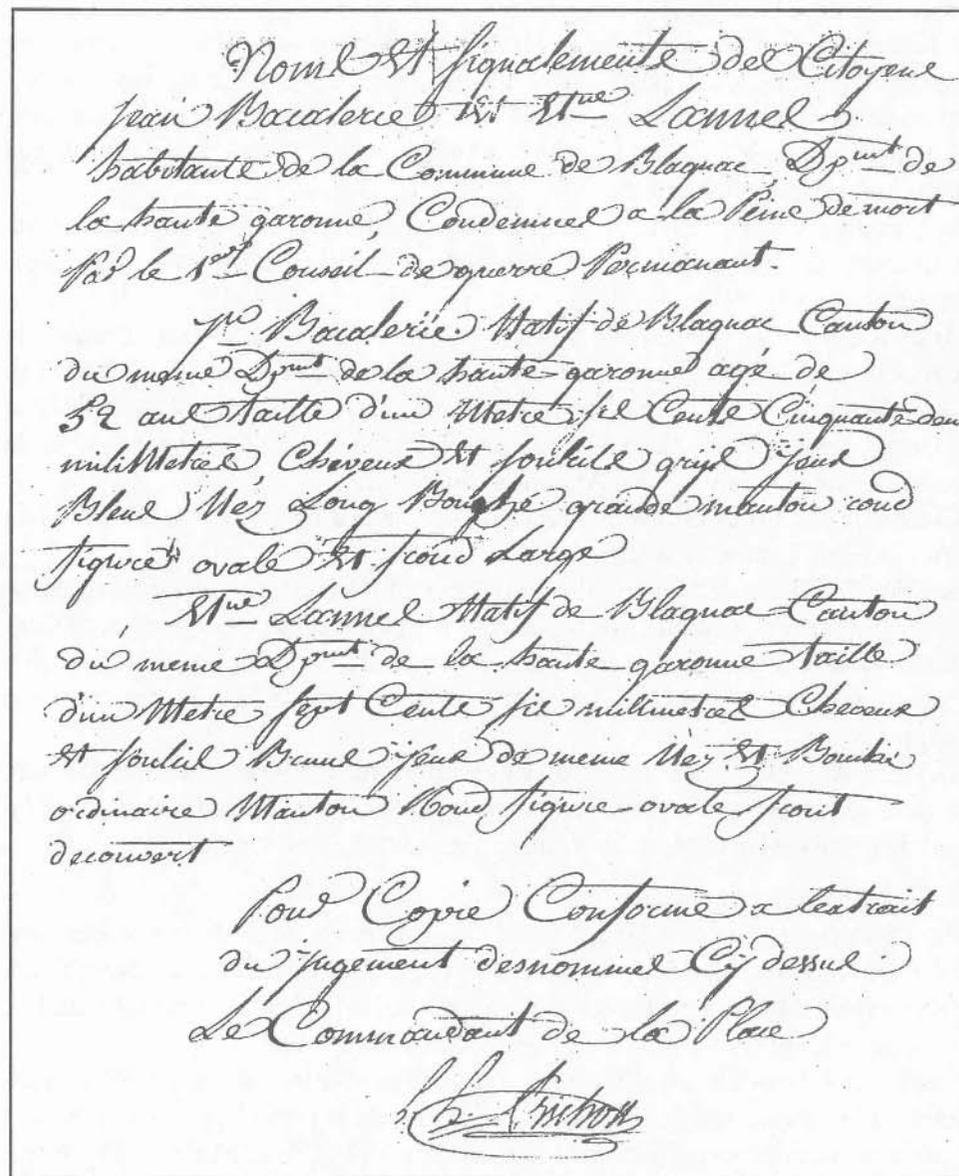
Le frère cadet de Jean Bacalerie, Gervais, a été pendant quelques années enrôlé dans l'armée sans dommage puisqu'il réapparaît en 1770 pour épouser Marguerite Laux, fille d'un charpentier. Pendant son absence, Jean qui exerce le métier de maçon, a agrandi la maison paternelle en vue de son retour.

En 1799, Jean Bacalerie laisse trois enfants déjà adultes : Pierre 25 ans, François 22 et Antoinette 18. Ses fils sont royalistes comme lui. A 54 ans, c'est un homme de "taille d'un mètre six cent cinquante deux millimètres, [aux] cheveux et sourcils gris, [aux] yeux bleus, [au] menton rond, [à la] bouche grande, [à la] figure ovale et [au] front large". Comme le montre "l'inventaire après décès", que nous présentons page 9, il appartient à une classe besogneuse et relativement modeste. Son travail de maçon et les quelques mésaillades de terre qu'il possède doivent lui suffire sans plus à faire vivre sa famille déceimment.

Sa fidélité au roi s'explique par ses convictions religieuses. En 1797, comme le rappelle son arrière-petit-fils déjà cité, il refuse "de prêter son concours pour la sacrilège démolition de la chapelle de Saint-Exupère".

Son épouse, Jeanne Marie Papeyre, ne lui survit pas longtemps : elle meurt le 21 Vendémiaire an IX (12 octobre 1800) à l'âge de 52 ans. Ses enfants se marient :

d'abord Antoinette en l'an XI, puis Pierre, le charpentier, qui épouse Elisabeth Laborde fille de Thomas aîné, chef des insurgés et enfin François, le cultivateur comme son oncle Gervais Bacalerie.



Description physique de Jean Bacalerie et d'Etienne Lannes

Etienne Lannes

Le compagnon d'infortune de Jean Bacalerie, accusé comme lui de « complicité dans la conspiration royale qui a éclaté dans le département de la Haute-Garonne » se range parmi les petits paysans.

Il naît à Blagnac le 2 novembre 1756. Ses parents Jean Sernin Lannes et Françoise Loubère sont « jardiniers au château de Madame de Livry ». Etienne, aîné des quatre enfants vivants, se marie tard : le 19 brumaire an III (9 novembre 1794), il épouse Jeanne Guimbaud, fille de Bernard cordonnier et de Magdelaine Miquel. Il devient ainsi le beau-frère d'Arnaud Guimbaud blessé à Fonsorbes, mais n'appartient pas au même camp. Arnaud penche pour la République et Etienne qui figure pourtant parmi les soldats de la colonne mobile du canton² de Blagnac en l'an VI, veut le retour du roi sans doute par foi chrétienne : la présence d'un prie-Dieu dans son logis rend plausible cette hypothèse (voir l'inventaire après décès page 10). Nous ne connaissons jamais réellement les raisons de leur choix. Il laisse une veuve de 31 ans et une fillette de 26 mois.

Voici son portrait en 1799 à 43 ans : « taille d'un mètre sept cent six millimètres³, cheveux et sourcils bruns, yeux de même, nez et bouche ordinaires, menton rond, figure ovale, front découvert »

Impliqués d'après les témoignages de Blagnacais, dans l'incendie des papiers de la mairie et de la justice de paix mais surtout dans la mise à sac avec effraction de la chambre d'un représentant de la loi : le greffier Jean-Noël Lagarde – et cela a dû peser lourdement en leur défaveur – Jean Bacalerie, maçon et Etienne Lannes, brasier, sont condamnés à la peine capitale par un des deux conseils de guerre extraordinaires avec neuf autres Haut-Garonnais. Leur arrestation facile dispense les autorités de pourchasser l'instigateur blagnacais de ce mouvement de révolte, Jean Bonaventure Lussan dit Boulignon qui « se cachait dans la salle de la mairie de Blagnac » d'après Bertrand Lavigne. Celui-ci ajoute avec raison : « Les chefs se sauvent et les obscurs soldats succombent ».

COLOMIERS

Les insurgés quittent Blagnac et se rassemblent à Colomiers non sans avoir pillé Cornebarrieu au passage. Les républicains avec parmi eux des Blagnacais se mettent en route pour les déloger comme le raconte Henri-Robert Cazalé dans notre

² Un décret de l'assemblée constituante du 16 février 1790 érige Blagnac en chef-lieu de canton. Celui-ci se composait de Beauzelle, Colomiers, Cornebarrieu, Aussonne, Seilh et bien sûr de notre commune. Cet état de fait a duré jusqu'au 8 mars 1800.

³ Etienne Lannes devait être grand pour l'époque.

revue numéro 4 page 33. Quatre Blagnacais sont tués : Pierre Dufour est enterré à Blagnac, les trois autres à Colomiers.

Aux Citoyens Composant
l'Administration Municipale
du Canton de Blagnac.

Citoyens Administrateurs

La Citoyenne Larochette Veuve du
Citoyen Pierre Dufour vous
expose que le 23 Thermidor dernier
il eut une insurrection dans la
Commune de Blagnac où les
Brigades Royales de Républicains
en firent prisonniers et enlevèrent
après l'honneur toutes les
Républicains jusqu'à ce qu'ils
eurent demandé une évacuation
pour être punis, Pierre
Dufour mari de la pétitionnaire
fut de nombre de ceux qui
comme lui furent enlevés et
forés par les insurgés, mais
ayant voulu leur échapper
il fut assassiné.

Cumulant quel Homme
Républicain Nourant Devenir
Le Patriote
Le Mère de Pierre
Dufour a vu la dissolution de
la Mère de sa famille
Lainant sa femme, son fils âgé
de cinq ans, sa mère, et une
sœur qui s'en va vivre de
Produit de son Travail.

La Pétitionnaire expose
Citoyens Administrateurs que
son mari ayant jamais eu
de donner de secours de
son Patriotisme, pour
pouvoir bien le comprendre sur
le Contrôle de Républicains
qui ont été assassinés, conformément
aux dispositions de l'article
XIII de la loi du 24. Messidor
dernier, afin quelle puisse
jouir de l'indemnité que la
même loi accorde aux veuves
des Républicains
tués par les insurgés.

Salut et Respect
Larochette Veuve Dufour

Demande de pension de la veuve de Pierre Dufour.

Pierre Dufour

La naissance de ce jeune cordonnier date du 21 septembre 1766. Son père, Guillaume, aussi cordonnier, natif de Fronton, s'installe à Blagnac en 1761. Un an après, il prend pour épouse Bernarde Trémoulet, fille de Jean et de Jeanne Giscarol. En mai 1763, elle lui donne un fils qui ne vit que 7 mois tandis qu'elle décède à 24 ans en septembre de la même année, probablement des suites de son accouchement. Le 17 janvier 1764, Guillaume se remarie avec Marie Tiare fille de Pierre et de Guillaumette Tudies. Mais le 11 août 1764, la nouvelle épouse meurt en donnant naissance à une fille sans vie. Lassé, sans doute, de ces Blagnacaises «trop fragiles» Guillaume Dufour va prendre pour femme une jeune fille de Grenade : Jeanne Campadiou. Plusieurs enfants naîtront, mais seul Pierre et Lucie, née le 12 avril 1768, surmontent les dangers de la petite enfance.

Pierre exerce donc le même métier que son père décédé en 1785 à l'âge de 45 ans. Selon la loi du 13 ventose an IV (3 mars 1794), il doit confectionner comme les autres cordonniers : « deux paires de souliers par décade pour le service des armées ». Aussi, il travaille de longues heures.

En cette année 1799, il a à sa charge « un fils de cinq ans » prénommé Michel, son épouse bien sûr, mais en plus sa mère et sa sœur Lucie. Celle-ci ne se marie qu'en l'an X avec Grégoire Sales, âgé de 44 ans, originaire de Salat dans la Haute-Garonne et ayant comme profession « de louer ses services ».

Sa veuve dans le document que nous présentons page 5, adressé « aux citoyens composant l'administration du canton de Blagnac » expose qu'après avoir « exercé toutes sortes d'horreurs contre les républicains » dans notre commune « les brigands royaux » en ont forcé quelques uns, dont son mari Pierre Dufour, à les suivre « sous peine d'être fusillés ». Mais ajoute-t-elle, « ayant voulu leur échapper, il fut assassiné au moment que les colonnes républicaines venaient délivrer les patriotes ». Elle espère donc que « son mari n'ayant jamais cessé de donner des preuves de son patriotisme » sera compté parmi les républicains assassinés et que par conséquent, conformément « aux dispositions de la loi du 24 messidor dernier » (12 juillet 1799) elle pourra « jouir de l'indemnité que la même loi accorde aux veuves et enfans de républicains tués par les insurgés ».

Nous pensons qu'elle aura eu gain de cause car Pierre Dufour a été porté sur les registres de l'état civil à la date du 24 thermidor an VII en ces termes : « Pierre Dufour fils de Jeanne Campadiou fut tué hier entre les mains des insurgés ».

Par contre, Bertrand Lavigne, tout en reconnaissant qu'il a été emmené de force, le fait tomber « sous le tranchant des sabres » républicains dans la plaine près de

Colomiers.

DÉPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE.
ARRONDISSEMENT
DE TOULOUSE.

BUREAU
DE



Colomiers, le 29 juillet 1820

Le Maire de la Commune de Colomiers.

À Monsieur le Maire de Blagnac

Monsieur

Le 27 Thermidor an 7. ou le 10 août 1799. par suite de l'insurrection
royale qui éclata dans le département, dix huit personnes furent
tués dans cette commune, de nombre des morts furent
Antoine Lorenne dit palet
Delaux Jean dit gabriel
Daulere Jean dit palet
tous les trois étoient domiciliés dans votre commune aucun de ces
18 individus n'ont été portés sur les registres de l'état civil de la
commune de Colomiers, où ils ont été enterrés; malgré les agis-
sés que j'ai fait pour parvenir remplir cette formalité je n'ai pu encore
y parvenir; cependant j'espère que par suite de l'intent qui
meut me le procureur du Roi près le tribunal de première instance
de Toulouse, cette formalité sera remplie
et fait pour cela une enquête elle a été ordonnée
par le procureur du Roi près le tribunal de première instance
de Toulouse; et fait pour cela une enquête elle a été ordonnée
par le procureur du Roi près le tribunal de première instance
de Toulouse;

Colomiers avec trois autres insurgés blagnacais : Jean Daubèze dit Païs, Jean-Gabriel Delaux et Antoine Cazeneuve dit Pacot. Ces derniers, d'après la lettre du maire de Colomiers reposent dans sa commune, mais les registres blagnacais ou columérins n'en portent pas trace.

Les naissances, mariages et sépultures étaient jusqu'en 1792 consignés par les prêtres, aussi les autorités municipales ont du mal à tenir les tout nouveaux registres de l'état civil. Mais est-ce vraiment à cause d'un manque d'expérience qu'aucune des victimes de l'insurrection de l'an VII, sauf Pierre Dufour, ne figure dans ces registres ; pas même Pierre Rocolle qui, pourtant, aura droit à une fête funèbre le 30 fructidor (16 septembre) en tant que républicain et adjoint municipal ?

Jean Daubèze

Certainement originaire de Saint-Michel du Touch, il travaille au « Grand Noble » comme maître-valet.

Le père et les deux fils s'appellent Jean. Vraisemblablement c'est un des fils qui est tué près de Colomiers. Le père semble âgé car déjà en 1789 ses enfants sont mariés et lui-même veuf. Dé plus, le 1^{er} fructidor an X (19 août 1802) décède Marie Daubèze, 15 ans, fille de « défunt » Jean et de Anne Raynaud et le 17 c'est au tour de son petit frère de 4 ans, Mathieu. Le père de Marie et de Mathieu vivant en 1798 ne peut être qu'un des deux fils.

Jean Daubèze de condition modeste a peut-être suivi les insurgés non par conviction profonde mais « séduit et forcé » comme cinquante autres sur les soixante-huit royalistes que comptait Blagnac.

Jean-Gabriel Delaux

Ce laboureur a du naître vers 1750 à Saint-Martin du Touch, village d'origine de sa mère. Ses grands-parents, Jean-Gabriel Delaux et Jeanne Laurens travaillaient à Bordebasse comme métayers. Ses parents Jean-François Delaux et Antoinette Ginestous s'installent à Blagnac près d'Uzou dans une ferme appelée « Berdoulet ». Jean-Gabriel Delaux épouse, le 13 février 1776, à Blagnac, Vitale Suran fille de Bertrand et de Jeanne Majorel.

En 1789, le 25 mars, il participe avec les autres citoyens actifs et imposés à la rédaction du cahier de doléances. La communauté « à la pluralité des voix » le choisit même avec Jean-Paul-Joseph Guion, lieutenant du juge de Blagnac et François Cantayre pour remettre ce cahier à M. le Sénéchal de Toulouse le lendemain. Ces députés qui acceptent leur mission et promettent de la remplir avec zèle et fidéli-

té, doivent de plus représenter les Blagnacais à l'assemblée de la sénéchaussée de Toulouse pour « proposer, remontrer, aviser et consentir à tout ce qui peut concerner les besoins de l'état, la réforme des abus, l'établissement d'un ordre durable, la propriété du royaume et le bien de tous les sujets de Sa Majesté ».

En mars 1789, les « sujets » restent fidèles au roi et ne pensent pas à menacer la royauté : même un royaliste peut, sans se dédire, apporter les cahiers de doléances. Jean-Gabriel Delaux, homme de près de cinquante ans en 1799, a rejoint les insurgés avec les autres membres de sa famille et surtout avec son beau-frère, Bertrand Suran, sous-chef des royalistes de Blagnac.

Antoine Cazeneuve

Il figure en tant « qu'enrôleur », comme Jean-Gabriel Delaux, dans la liste des insurgés blagnacais établie « à Blagnac en séance permanente du canton, le 20 fructidor an VII (6 septembre 1799) de la République une et indivisible ».

Il porte le surnom de « Pacot ». La difficulté réside dans le fait qu'il y a deux « Antoine Cazeneuve » à Blagnac à cette époque. L'un est dit « brassier », marié à Marie Labatut à la naissance ou au décès de ses enfants de 1774 à 1782. Il est présent, donc vivant, à la déclaration de naissance de son petit-fils Antoine, le 25 nivôse an X (15 janvier 1802). L'autre n'apparaît qu'une fois dans les registres paroissiaux de Blagnac pour signaler le 17 février 1777, le décès de son fils Jean, âgé de un an. Son épouse se nomme Françoise Sabatier. Apparemment, il s'agit de celui-ci.

Nous pensons qu'il est le fils de Guillaume Cazeneuve et de Marie Delaux né à Blagnac le 21 octobre 1753. Ces « Cazeneuve » s'apparentent à ceux dits « bourgeois » de Blagnac.

Antoine Cazeneuve a perdu sa mère en 1763, mais ses origines et l'influence de son entourage maternel en particulier l'ont incité à rejoindre les insurgés.

L'insurrection royaliste de l'an VII pourtant de courte durée dans sa phase active - commencée début août 1799, complètement écrasée à Montréjeau le 20 - a eu une importance plus considérable qu'on ne le suppose habituellement. Toulouse a bien failli être prise et la République renversée. A Blagnac, comme dans d'autres villages, une grande partie des archives partent en fumée, la désolation entre dans les familles qui déplorent un blessé ou un tué. Pourtant sur 800 à 900 adultes, les autorités municipales n'en reconnaissent que 68 au nombre des royalistes. La population formée essentiellement de modestes paysans et artisans croit aux idées nouvelles issues de la République naissante.

LISTE DES INSURGÉS DE L'AN VII

BLAGNAC. — Laborde *Thomas aîné*, officier de santé, chef; Laborde *Pierre Clair*, officier de santé, chef; Lyssan *Jean Bonaventure dit Bolinioou*, sous-chef; Miquel *Jean jeune dit Adam*, sous-chef; Suran *Bertrand*, sous-chef; Toulouse *jeune*, sous-chef et enrôleur; Cazeneuve *Antoine dit Pacot*, enrôleur, tué à Colomiers; Cassagne *François*, Dadé *Exupère*, tué à Colomiers; Cassagne *François*, Fauresse *François*, Dadé *Dominique*, Clerc *Jacques*, Faurèsse *François*,

Amiel *Jean-Antoine*, Délaux *Jean-Gabriel*, enrôleur, tué à Colomiers; Délaux *Joseph-Antoine*, Daubian *Pierre*, Molinié *Jean*, métayer; Dadé *Bernard*, Bessières *Pierre jeune*, Montassel *Bernard*, Laborde *Thomas jeune*, Laborde *Pierre cadet*, Bosc *Jean fils aîné*, Bruyères *Bernard dit Toutou*, Bruyères *Jean*, Marquet *Guillaume*, Bacalerie *Pierre fils aîné*,* fusillé à Toulouse; Bacalerie *François*, Hirissou *Pierre fils*, tailleur; Marceillac *Hilaire*, Nadal *Pierre-Germain*. Thiarc *Jean*, Lannes *Antoine dit Cabirol*, Darolles *Jean*, Lannes *Antoine Pompiac*, Boé *Hilaire père*, Boué *Jean fils aîné*, Boué *fils cadet*, Dembans *Bernard*, Bessières *Pierre aîné*, Laux *Gervais*, Laux *Gervais-Gabriel*, Daubèze *Jean*, tué à Colomiers; Saint-Amans, Pressac *François*, boulanger; Bessières *Hugues*, Laporte *Bertrand*, Cantayré *Pierre*, Lannes *Etienné*, fusillé à Toulouse; Marceillac *Jean*, Bosc *Hilaire père*, Rouy *Michel fils*, blessé à Colomiers; Marquet *Bernard père*, Marquet *Jean fils aîné*, Cassagne *Jean aîné*, le bouvier d'Ifugues Rectus, Laporte *François jeune*, Bègué *Pierre dit Courol*, Toulouse *Jean aîné*, Bègué *Jean-Baptiste fils*, Bacalerie *Jean père*,* Bergé *Antoine*, Lannes *Pierre*, Pressac *Guillaume*, Dadé *Bertrand*, Rocolle *François*, maçon, Delmas *Exupère fils*, âgé de seize ans, Dufour *Pierre* et Dadé *Bertrand*, fils de Raymond.

Fait et arrêté à Blagnac, en séance permanente du canton, le 20 fructidor an VII de la République, une et indivisible.

Rocolle aîné, président; Delpon Bernard, agent municipal; Lavigne, adjoint municipal; Marty, agent municipal de Cornébarrieu; Gaujal, agent municipal d'Aussonne; Roussel, agent municipal de Beauzelle; Capdazé, adjoint municipal de Seilh, signés.

* C'est le père et non le fils qui a été fusillé.

En 1825, alors qu'après l'épopée napoléonienne, la monarchie est instaurée à nouveau en France et que règne Charles X, l'un de ces insurgés, Guillaume Marquet, envoie une «pétition» au préfet de la Haute-Garonne. Il tient à ce que les autorités sachent «qu'il s'est enrôlé en l'an 7, (1799), dans une légion de royalistes qui se forma dans ce département».

Avec un peu de retard, il a eu connaissance de l'ordonnance du 3 décembre 1823 par laquelle Charles X «autorise les anciens combattants à présenter une demande de secours». Ce cultivateur, propriétaire de nombreuses terres dans Blagnac léguées par son père Bernard Marquet - l'acquéreur de tous les biens du dernier baron Claude Amieu - oublie que cette ordonnance royale s'adresse aux anciens combattants «sans ressources».

Le 17 fructidor an VII (2 septembre 1799), le Conseil des Cinq Cents et celui des Anciens votent, au nom de la République, une loi donnant «un gage de la reconnaissance nationale aux autorités civiles et militaires et aux citoyens qui ont concouru, par leur zèle et leur dévouement, à étouffer la conspiration royale» et décident «que ceux qui avaient péri dans cette entreprise verraient à jamais leurs noms affichés dans les mairies».

Aujourd'hui, qui se souvient de ces «morts pour la France»?

L'oubli peut se comprendre: tant d'autres depuis - et certains très proches de nous - ont donné leur vie pour que vive la France.

Suzanne Béret

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Archives municipales de Blagnac
 - Registres paroissiaux
 - Etat Civil
 - 4H4
 - 2I1
- Archives du Presbytère de Blagnac
- Archives municipales de Toulouse
 - 2H37
- Archives départementales de la Haute-Garonne
 - 3E19 965
 - 3E19 972
- Ouvrage collectif écrit par un groupe d'enseignants, «Blagnac 1789-1799 - Le village et la Révolution»
- CAYLA et PERRIN-PAVIOT (M. Y. M.), «Histoire de la ville de Toulouse depuis sa fondation jusqu'à nos jours» Editions de la Tour GILE 1992
- GORSSE (Pierre de), «Les grandes heures de Toulouse» Editions de la Librairie académique Perrin 1978
- LAVIGNE (Bertrand), «Histoire de Blagnac» réédition Eché 1978
- BEAUBESTRE (Jean), «L'Insurrection de l'An VII en Midi-Pyrénées» -bv Publications, Toulouse 1993

Document : INVENTAIRE APRES-DECES

Extrait des Registres de actes de
naissance de la commune de Blagnac

L'an mil sept cent soixante dix sept, le samedi
mar, a été baptisé guillaume fils de Bernard
marquet et de michelle Tasser, mariés deuytéme
lieu, rue de St d'udé, par le sieur guillaume Tasser
grand prieur, marié de clair marquet y jours de
Bosmeignand adis, au presbytère de St Pierre cathédrale de Blagnac
assistés de M. Bertrand marquet sieur de Blagnac
notaire par le sieur de Blagnac qui de son rang est
le premier.

Bonne nuit, signé, au bas de l'acte de
M. Marquet, au bas de l'acte de M. Tasser
de quel les registres de l'acte de M. Marquet
timbrés, pour servir au dit guillaume sans que
ajouté à une pétition qu'il s'oppose de
pétition au dit sieur de Blagnac
qu'il s'oppose de tout présentement
à l'égard de l'acte qui s'oppose de tout
présentement

Blagnac, le 23 avril 1825.

[Signature] maire



Acte de naissance et de baptême que G. Marquet a joint
à sa «pétition» (fonds Suzanne Brau).

Un acte notarié comme celui-ci ou comme les contrats de mariage, partages, dona-
tions, testaments ou autres, si courants avant le XIX° siècle mais si précieux aident
considérablement à imaginer le cadre de vie des hommes et des femmes de cette
époque.

A l'occasion de cet inventaire, le notaire note avec précision tout ce qu'il voit dans
la maison afin que les successeurs du défunt se partagent ses biens équitablement
et sans rien réclamer par la suite.

En principe, cela se fait quelques semaines après le décès. Dans le cas présent tout
va très vite : Maître Gaillard arrive le deuxième jour seulement après la mort de
Jean Bacalerie.

L'exiguïté du logement pour cinq personnes – une grande chambre pour cuisiner,
manger, dormir et une plus petite servant de débarras, de chai et d'écurie – a de
quoi surprendre de nos jours.

Le mobilier « très vieux » et les quelques ustensiles indispensables évalués le tout
«à la somme de trois cents francs » montrent le niveau de vie modeste mais non «misé-
rable » de Jean Bacalerie et de sa famille.

« L'an sept de la république française une et indivisible et le trentième fructidor après midy
dans la maison d'hérédité de Jean Bacalerie par devant nous n° public de la commune de
Blagnac.

Fut présente Jeanne Marie Papeyre veuve dudit Jean Bacalerie maçon, habitante de Blagnac
qui a dit que le dit Bacalerie son mary serait décédé le jour d'hier, laissant à luy survivant
de leur légitime mariage, trois enfants Pierre, François et Antoinette Bacalerie ; voulant
pour l'intérêt de la succession et de tout autre prétendant à y celle constater l'entier mobi-
lier délaissé par son dit mary : elle nous requiert de tout présentement procéder à la des-
cription et inventaire de tous les meubles, linges, effets, or, argent, titres papiers et docu-
ments (...)

A laquelle réquisition nous dit n° ayant égard après avoir donné acte à la comparante avons
procédé comme suit :

« Dans la chambre à rez de chaussée donnant à la rue trouvé un lit composé de son bois,
paillasse, coete, traversin, cotil emplumé, couverture de laine, tour de lit et rideaux toile lin
le tout très vieux ; plus autre lit composé de son bois, paillasse, coete, traversin, cotil emplu-
mé, couverture de laine, tour de lit et rideaux toile peinte en jaune avec frange, le tout très
vieux ; plus une armoire à deux ouvrants bois de hêtre très petite avec une serrure et clef et
son vaisselier par dessus même bois, le tout très vieux ; plus une autre armoire à quatre
ouvrants et trois tiroirs bois de noyer avec deux serrures sans clef très vieille ; plus une dou-

zaine d'assiettes fayence grise, trois petits plats longs fayence blanche, plus un crémail, pendant de feu, crémaillous fer, un mortier avec son pilon en bois ; plus une pelle à feu fer ; plus une bassinoire cuivre jaune avec sa queue en fer, une poêle à frire fer ; plus une table à plian très vieux ; plus une maie à pétrir bois sapin ; un tamis en soye très vieux ; plus six chaises empaillées très vieilles, plus trois pots terre vernissée ; plus deux pots terre à soupe, un cruchet, trois assiettes et deux plats le tout en terre ; plus un petit miroir dont la glace est cassée avec son cadre peint, une caffetière en terre ».

Vu « l'heure tarde » le notaire renvoie « la continuation du présent à la première réquisition des parties », revient le « septième vendémiaire an huit de la république française une et indivisible après midy » et procède « comme suit :

Dans la petite chambre à rez de chaussée donnant à la rue trouvé huit linseuls toile étoupes demy usés ; plus six chemises d'homme toile de chambre demy usées ; plus une veste de cadis brun ; plus une paire de culottes de pane et un gilet de même le tout demy usé ; plus trouvé une barre de fer pour servir aux démolitions ; une scie garnie en bois ; deux truelles à battir ; plus un marteau taillant en fer ; plus deux settiers bled ; plus une pugnère ari-cots ; plus deux sacs toile pour empocher ; plus une cuve bois corail cuvant quatre pièces ou environ avec ses courbes et sa quannelle ; plus trois busq barriques pour tenir le bon vin ; plus cinq busq barriques pour tenir les arrières vins ; plus six grandes portes bois de sapin et une petite ; plus une ânesse poil noir âgée de six ans avec un petit ânon ».

Dans une armoire le notaire trouve plusieurs actes notariés : un « en forme de contrat de mariage », un autre « en forme de partage entre Pierre, Gervais et Jean Bacalerie frères » et trois mentionnant des achats de Jean Bacalerie en vigne ou en jardin dans Cornebarrieu ou dans Blagnac. Ensuite ne trouvant plus rien à décrire et inventorier, il évalue « le dit entier mobilier à la somme de trois cents francs ». Le notaire Gervais Gaillard et les témoins André Laporte, laboureur et Arnaud Lavigne fils, cultivateur, habitants de Blagnac, signent « non la dite Papeyre » qui a dit « ne savoir ».

Dans le même but et le même jour, le notaire Gervais Gaillard se rend chez la veuve d'Etienne Lannes. Ici « la pièce à vivre » se trouve au premier étage. Le mobilier reste semblable à celui vu chez Jean Bacalerie, tout en étant mieux adapté à trois personnes dont un bébé ; un seul « lit composé de sa paillasse, coete, traversin, cotil emplumé, couverture de laine, tour de lit et rideaux georgette couleur verte, le tout très vieux », une « petite » armoire, un « petit » vaisselier, deux tables, « un priedieu en bois de fay très vieux, trois chaises et deux autres en cabriolet le tout en paille très vieux ». Les ustensiles ménagers ne diffèrent guère non plus. « Une lampe dit caleb » et « deux

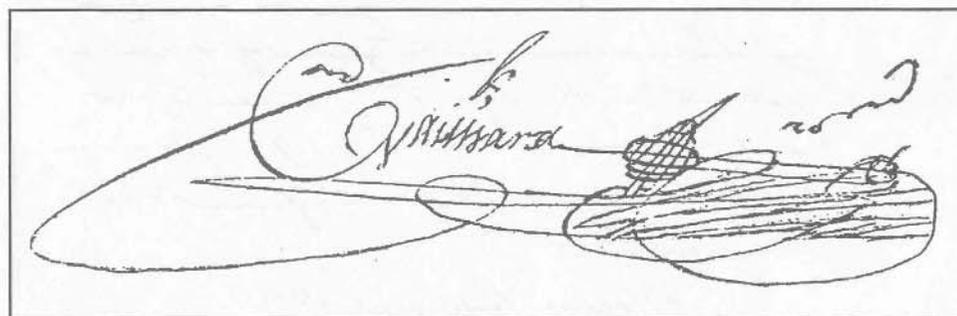
chandelliers en éteim » éclairent la chambre. Etienne Lannes s'habillait avec « six chemises toile de lin très vieilles, une veste croisée drap bleu, une paire de culottes drap noir, un gilet drap noir, un chapeau en laine... »

Vu « l'heure tarde » Maître Gaillard s'en va, revient « le premier complémentaire de l'an sept » (17 septembre 1799), monte au galetas et trouve : six pugnères bled, deux pugnères haricots... sept gerbes d'ail... » Il descend ensuite « à la chambre à rez de chaussée » et enregistre « trois vieux busq barriques à tenir le bon vin et arrière vin, une pioche dit secat à deux pointes en fer, une autre pioche à trois pointes, deux foussons vieux fer, deux ser-clets en fer, un âne de huit ans ou environ ».

Il évalue « à la somme de cent francs » ce mobilier dont la vétusté peut étonner chez un couple marié depuis moins de trois ans mais qui en dit long sur la condition de brassier.

Cet inventaire a été effectué en présence de « Jean Louis Bonnemaison, serrurier et Léonard Gendre, tailleur, habitants de Blagnac ». Les témoins signent avec le notaire et « la ditte Guimbaud requise a dit ne savoir ».

Archives Départementales de la Haute-Garonne : 3E 22 376



Signature du notaire Gervais Gaillard.

BLAGNAC, SOUS LE 1^{er} EMPIRE

BERNARD DESCLAUX CAVALIER DU 1^{er} EMPIRE

L'histoire du 1^{er} Empire est dominée par le rapport de forces entre l'Europe, attachée aux principes monarchiques, et la France de Napoléon, héritière des idées nouvelles de la Révolution.

De 1804 à 1815, l'Empereur mène les Français à la conquête de l'Europe. Très vite, son ambition se heurte à l'esprit national des peuples de tous les territoires occupés. Leurs souverains lèvent alors d'énormes armées de libération.

En 1815, la France est vaincue et les monarches alliés imposent le retour à une Europe dominée par l'esprit de l'ancien régime. Entraîné, comme beaucoup de ses amis blagnacais, dans cette tourmente historique, c'est au galop, sabre au clair que le chasseur à cheval Bernard Chrisostome Desclaux traverse l'épopée.

LES JEUNES ANNÉES

Bernard Chrisostome Desclaux naît à Blagnac le 14 septembre 1781.

Son père est un meunier aisé, ouvert aux idées nouvelles qui, en 1799, défend



Cavalier du 22^e Régiment de chasseurs à cheval
en tenue de campagne d'été 1813

courageusement la jeune République en combattant l'insurrection royaliste en pays toulousain.

La même année, le 23 août au petit matin, une armée de 700 insurgés met Blagnac à sac aux cris de « Vive le roi ! » et la maison de la famille Desclaux n'échappe pas au pillage.

Peu de temps après, le soulèvement royaliste est écrasé par l'armée républicaine et les habitants du village apprennent qu'un coup d'état a porté à la tête du pays un général au prénom curieux : Napoléon Bonaparte.

Sans doute les premières années du consulat sont elles pour Bernard, âgé de 19 ans, une période de douce insouciance partagée entre les plaisirs propres à la jeunesse et la poursuite d'études satisfaisantes pour l'époque. Son écriture l'atteste.

Le 6 septembre 1803, il est appelé sous les drapeaux et incorporé à Bayonne au 25^e Régiment de chasseurs à cheval.

Prestige de l'uniforme, découverte de la côte océane, autant de raisons pour lui de conserver sa bonne humeur.

Les années 1803 et 1804 confirment ses prévisions optimistes.

Il les consacre à l'apprentissage de l'équitation dans le superbe cadre du pays basque.

Le 10 mai 1804, Bonaparte est proclamé Empereur des français sous le nom de Napoléon 1^{er}. Le temps des combats et de la découverte de l'Europe commence pour Bernard Chrisostome. Il a 23 ans.

LES ANNÉES DE GUERRE

Son dossier militaire, conservé aux archives de l'armée de terre au château de Vincennes donne les renseignements suivants :

Bernard Desclaux, chasseur à cheval

1805 à 1809 : Cavalier au 25^e régiment de chasseurs à cheval.

Son régiment fait partie de l'armée d'Italie puis de l'armée de Naples.

Il participe aux batailles de Caldiero, de Pizzo de Calabre, de Salice et de la Piave. En juillet 1809, intégré à l'armée d'Allemagne, il combat à Wagram.

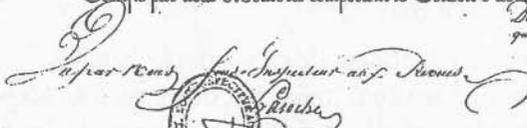
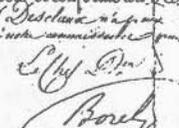
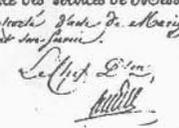
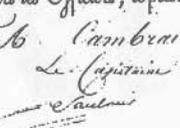
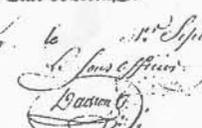
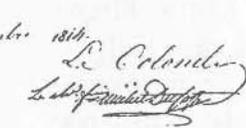
22^e Régiment de  Chasseurs à Cheval.

Etat des Services successifs de Monsieur Bernard Desclaux, né à Blagnac, C^o. 2^e. d'Oppein Département de la Haute Garonne.

Désignation des grades successifs	Désignation des corps dans lesquels ils ont servi.	Dates		Durée du service dans chaque grade.			Campagnes				Observations.
		Des promotions à chaque grade depuis son entrée au service.	De la cessation du service dans chaque corps.	années.	mois.	jours.	années.	années.	Pris en chef qui les commandaient.	Actions d'Éclat, et Blessures.	
Chasseur	25 ^e Chasseur à Cheval	6 ^e 7 ^{me} 1783	11 ^{me} 1789	5	7	2.	1787, 1788, 1789, 1790, 1791, 1792	au Camp de M. de M...	M. de M...		
Brigadier		17 ^{me} 1789	9 ^{me} 1789	.	4.	15	1789	Pris en chef à la bataille de M...	M. de M...		
M. des ligs.	22 ^e Chasseur à Cheval	9 ^{me} 1789	12 ^{me} 1794	4.	2.	19	1789, 1790, 1791, 1792	Campagne de M...	M. de M...		
M. des ligs en chef		18 ^{me} 1794	12 ^{me} 1794	.	3	14	1794	Pris en chef à la bataille de M...	M. de M...		
Sous-lieutenant		12 ^{me} 1794	1 ^{er} 1794	.	5	17	.	.	.	M. de M...	
Officier de l'ég.		1 ^{er} 1794			
Total des années de service				10.	11.	24.	12.				

Certifié par nous Membres composant le Conseil d'administration, véritable et conforme au Requête des services de Messieurs les Officiers, le présent Etat de service.

Le 1^{er} Septembre 1814.

Le Sous-Intendant aux Armées:  Le Capitaine:  Le Sous-Officier:  Le Colonel:  Le Chef d'Escadron:  Le Lieutenant: 

MINISTÈRE
DE LA GUERRE.

Paris, le 30 Avril 1814

2.^e DIVISION.

BUREAU
d'écroup. à cheval

N.^o 1.^{er}

Je vous annonce avec plaisir, Monsieur, que le 12 du mois de mai vous avez été nommé, en remplacement de M. *Leguivy* à l'emploi de *chef de section* au corps dont vous faites partie.

Je donne connaissance de votre nomination au *Colonel* du régiment, et lui mande de vous faire recevoir dans le nouveau grade qui vous est conféré.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Pour le Ministre de la guerre:

Le Secrétaire général, Baron d'HARVESSE LEGENDRE.

Nomination au grade d'officier
de Bernard DESCLAUX

Leguivy

9 septembre 1809 : Nommé sous-officier, Bernard est muté au 22^e Régiment de chasseurs à cheval.

1810 à 1813 : Son nouveau régiment rejoint l'armée d'Espagne et du Portugal. Il participe aux batailles de Sabugal, Ciudad-Rodrigo, des Arapiles et à la lutte anti-guérilla.

Fin 1813 et 1814 : Son escadron rejoint l'armée du nord et combat en Allemagne avant de participer à la campagne de France et aux batailles de Montereau, Saint Dizier et Joigny.

12 mars 1814 : Sa bravoure est récompensée par la nomination au grade de sous-lieutenant. Il reçoit les épaulettes d'officier de cavalerie.

Malgré une défense héroïque contre l'invasion de notre pays par les armées européennes coalisées, l'Empereur, vaincu, doit abdiquer. Il est envoyé en exil à l'île d'Elbe et Louis XVIII monte sur le trône de France.

L'armée impériale est en grande partie licenciée et notre héros fait partie du nombre des exclus.



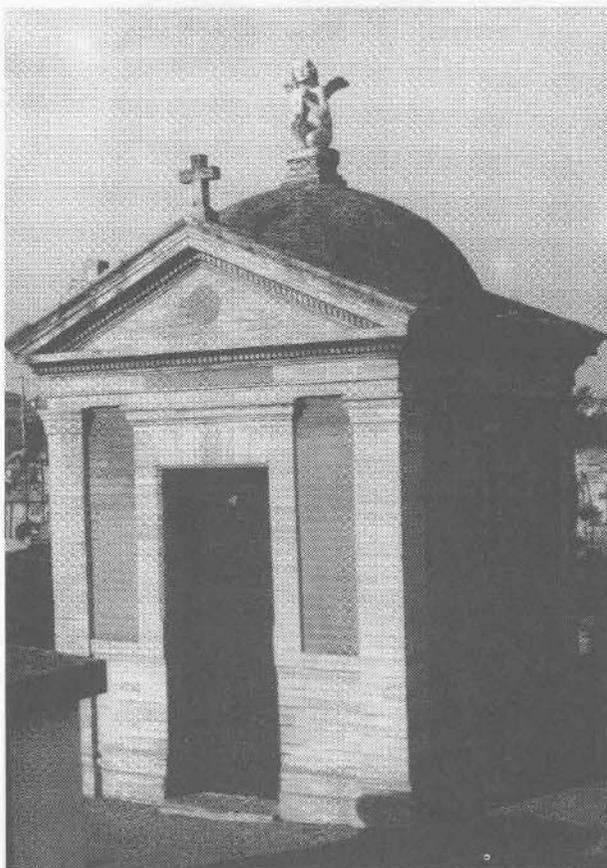
Chasseur à cheval - Officier (1^{er} Empire, 1813), dessin d'Edouard Detaille

A peine six mois plus tard, Napoléon reconquiert le pouvoir. Une fois de plus, les puissances européennes se dressent contre lui. La terrible défaite française de Waterloo en juin 1815 met fin à son épopée. Rendu définitivement à la vie civile par la restauration de la monarchie, Bernard Desclaux retrouve Blagnac, sa famille et ses amis. Il a 34 ans.

« Comme s'évoque au vent une paille enflammée
s'évanouit ce bruit qui fut la grande armée. »

Victor Hugo : « Les châtiments »

LES ANNÉES PAISIBLES



Tombe de Bernard Chrisostome DESCLAUX
au cimetière Saint-Exupère de Blagnac

La chance et le bonheur sont au rendez-vous à son retour au village natal. Ses deux frères et leurs épouses l'accueillent chaleureusement. Pierre, âgé de 32 ans, exerce la médecine. Raymond, né en 1792, est tailleur.

Leur correspondance avec leur aîné prouve le respect et l'affection qu'ils lui portent. A sa demi-solde militaire s'ajoute sa part des revenus du patrimoine familial. Les documents de cette époque conservés aux archives municipales le qualifient, en effet, de propriétaire aisé.

De plus, sa destinée croise celle d'un des plus célèbres généraux de Napoléon : Dominique Compans, comte



Plaque de marbre à l'intérieur de la sépulture DESCLAUX

MÉDAILLE DE

INSTITUÉE PAR



SAINTE-HÉLÈNE

S. M. NAPOLÉON III.

NAPOLÉON I^{er}

A ses Compagnons de gloire. Sa dernière pensée!

Sainte-Hélène, 5 Mai 1821.

*Le Grand Chancelier de l'Ordre Impérial de la Légion d'Honneur, certifie que
M. Desclaux, Bernard Chrisostome, ancien Sous Lieutenant au 22^e Chasseurs
à Cheval,
ayant servi durant la période de 1792 à 1815, a reçu la Médaille de S. M. Napoléon I^{er}.*

Duc de Praslin

Inscrit à la Grande Chancellerie N^o 127829.

Diplôme de médaillé de Sainte Hélène de Bernard DESCLAUX.

d'Empire. Récent propriétaire du château de Blagnac, ce dernier consacre ses loisirs à l'élevage de chevaux.

Tout naturellement, il choisit notre ancien sabreur comme régisseur de son domaine. N'ont-ils pas en commun la passion de l'équitation et le souvenir de la fabuleuse épopée impériale ?

Sa réussite sociale ainsi assurée, Bernard décide de fonder une famille et épouse en 1825, Marie Moncassin, une jeune blagnacaise dont le père est aubergiste. Elle lui donne un fils, Léon, en 1826 et une fille, Magdelaine, en 1829.

En 1852, il a la fierté d'être grand-père d'un garçon prénommé, comme lui, Bernard Chrisostome. Trois ans à peine après lui avoir donné ce beau témoignage d'affection, sa fille décède à l'âge de 26 ans, lui causant sa plus grande peine. Il s'éteint à son tour en 1859 âgé de 78 ans et repose au cimetière Saint-Exupère de Blagnac auprès de tous les siens.

Au sommet de leur sépulture commune sont gravés les mots : La mort même n'a pu les séparer.

*« Ceux dont le cœur est bon, ceux dont les jours sont pleins,
ceux là vivent, Seigneur, les autres, je les plains. »*

Victor Hugo : « Les châtiments »

LES BLAGNACAIS DANS L'ÉPOPÉE IMPÉRIALE

LES OFFICIERS

A notre connaissance, on compte trois officiers du 1^{er} Empire à Blagnac au début du XIX^e siècle.

Le général Compans, propriétaire du château de Blagnac, Bernard Desclaux, sous-lieutenant au 22^e Régiment de chasseurs à cheval.

Jean Baptiste Caus, chevalier de la légion d'honneur, décédé le 18 janvier 1819 à la maison de monsieur Darles, au local de Clérié, à l'âge de 48 ans. Lieutenant de cavalerie au 15^e Régiment de dragons.

Blessé d'un coup de sabre à la joue gauche le 29 pluviose an 7 en Haute Egypte, et d'un coup de lance au bras droit à Austelbourg, en Pologne, en 1807. Retraite en 1813, à Blagnac.

LES MORTS

En raison du grand nombre de disparus, notamment en Russie en 1812, il est impossible d'établir une liste exacte des décédés lors des campagnes militaires de Napoléon.

Les registres de la mairie de Blagnac conservent le souvenir de trois d'entre eux :
- François Bacalerie, soldat au 119^e Régiment d'infanterie de ligne, décédé le 28 Décembre 1811 âgé de 24 ans à Oviedo (Espagne)
- Jean Marie Vigneaux, laboureur, classe 1811, décédé à l'hôpital de Toulouse le 1^{er} janvier 1813 âgé de 22 ans.
- Jean Hérisson, mort à Mayence (Allemagne) le 4 mars 1814 : soldat d'infanterie.

LES ANCIENS DE LA GRANDE ARMÉE

Le 12 août 1857, Napoléon III décrète la distribution aux survivants des guerres de la Révolution et du 1^{er} Empire d'une médaille en bronze dite de « Sainte Hélène ».

Sur l'une des deux faces, l'effigie de Napoléon 1^{er} est représentée. Sur l'autre est gravée la légende suivante : « Campagne de 1792 à 1815. A ses compagnons de gloire, sa dernière pensée. »

Cette décoration donne droit à une modeste pension souvent bienvenue car beau-

coup de bénéficiaires sont pauvres ou âgés. Un diplôme leur est également décerné. L'état des titulaires de cette médaille domiciliés en Haute-Garonne est conservé aux archives départementales.

Blagnacais titulaires de la médaille de Sainte Hélène

Nom	Age en 1857	Nom de leur régiment au temps de Napoléon Bonaparte	Nombre d'années de service
BARRUE Jean	63	116 ^e Régiment d'infanterie	2
BESSIERES Jean	69	7 ^e Régiment d'infanterie légère	?
BONNEMAISON Jean-Michel	80	Ouvrier à l'arsenal	3 ans et 6 mois
BOREL Etienne	77	1 ^{er} et 10 ^e Régiment d'infanterie légère	?
CALAC Gaspard	63	69 ^e Régiment d'infanterie de ligne	3
CASSAGNE Bernard	73	Jeune garde impériale	2
DESCLAUX Bernard	76	25 ^e et 22 Régiment de chasseurs à cheval : sous-lieutenant	11
DUMAUX François	75	40 ^e Régiment d'infanterie de ligne	10
DUMONT Michel	64	118 ^e et 69 ^e Régiment d'infanterie	2
GIBERT Antoine	70	32 ^e cohorte	1
HERISSON Arnaud	69	4 ^e Régiment d'artillerie à pied	6
LAVIGNE Arnaud	85	Marin sur le « Triomphant »	5
MADRENNES François	73	116 ^e Régiment d'infanterie	5
MIAU Jean-Michel	68	102 ^e régiment d'infanterie	6
MONCAMP Jean	71	3 ^e cohorte	1
RIVET Jacques	72	40 ^e Régiment d'infanterie	8
TIRUL Bernard	64	3 ^e Régiment d'artillerie à pied	3
GAILLARD Michel	82	Armée des Pyrénées	1

Sources et Bibliographie

Archives municipales de Blagnac

- Registres d'état civil
- 3H2
- 1H4

Archives départementales de la Haute-Garonne

- Série : 2 R 315

Archives de l'armée de terre - Vincennes

- 2 YB 789
- 2 YB 790

- Archives de Monsieur Jean-Louis Rocolle

- Dossier « Général Compans » : collection de l'auteur
- Lavigne (Bertrand), « Histoire de Blagnac », Eché éditeur, 1978
- Tulard (Jean), « Dictionnaire Napoléon », Editions Fayard, 1987

Remerciements à Monsieur Jean-Louis Rocolle et au personnel du service documentation de la mairie de Blagnac

Jacques Sicart



Fantassin français par Job.

1808 : ATTENDUS EN VAIN À BLAGNAC, NAPOLÉON ET JOSÉPHINE À TOULOUSE

Le 6 janvier 1808, suite à la délibération du 21 novembre 1807, une délégation du conseil municipal de Toulouse, composée de De Bellegarde, maire, successeur du savant De Lapeyrouse, de De Malaret, qui devait succéder à Bellegarde, et de Demousis, adjoint, se rendit auprès de l'Empereur, héros d'Austerlitz, Iéna, Eylau, Friedland, qui venait d'imposer la paix de Tilsitt au tsar Alexandre. Elle lui demandait de venir visiter « sa bonne ville de Toulouse ». Reçue le 17, elle obtint le 31 une réponse favorable.

Napoléon, grâce à la remarquable police de Fouché, ne pouvait ignorer que les nobliaux et prépondérants toulousains, royalistes impénitents successeurs de Parlementaires et Capitouls, situés dans la lignée contre-révolutionnaire des insurgés de l'An VII, affectaient de le traiter « d'Usurpateur ». Se sachant bien au contraire adulé du peuple, sa visite avait pour effet de confronter ses adversaires à la liesse populaire qu'il ne manquerait pas de soulever, d'autant plus qu'il saurait s'accompagner de l'Impératrice Joséphine, qui « traînait tous les cœurs après soi ». Il comptait de plus faire préparer par ses ministres des décisions importantes pour le bien-être de la ville, alors que les rois ne lui avaient rien apporté.

Les festivités qu'il allait susciter ne lui faisaient pas oublier la grande politique : il se rendrait à Toulouse en rentrant de Bayonne, où il comptait régler les affaires d'Espagne : le roi Charles IV, déshéritant son fils Ferdinand pour ses complots contre lui-même et le favori Godoi, venait d'abdiquer sa couronne entre les mains de Napoléon. L'empereur nommait comme souverain son propre frère Joseph, alors roi de Naples, lequel intronisé le 6 juin « roi d'Espagne et des Indes » faisait son entrée solennelle à Madrid le 20 juillet 1808. Goya allait pouvoir peu après immortaliser le soulèvement du peuple espagnol avec son « Dos de Mayo » et dans ses « Caprichos », les « Désastres de la guerre ». Ses affaires réglées, ne perdant pas de temps, ainsi qu'à son habitude, Napoléon s'annonçait à Toulouse pour le dimanche 24 juillet.

Toulouse prépare la réception

Le 6 février, le Conseil toulousain avait voté les crédits pour la réception au Capitole. Virebent, architecte de la ville, Joseph Roques, peintre illustre de l'école de Toulouse, Wallaërt, spécialiste de peinture décorative, furent mis à contribution. La façade avait été récemment restaurée, mais le porche était à refaire, la cour d'entrée à réparer : la statue d'Henri IV fut replacée sur son socle. Le vestibule et le

Cabinet *Sh-6* Toulouse, le 2 Juillet 1808
du
Préfet. *Le* **Préfet** du Département de la G.^{te},
N.° 312 *Garonne, Membre de la Légion d'Honneur,*
à M. Le Directeur du spectacle
de Toulouse

Il vous prie de Monsieur, qu'en vertu d'une
décision de son Excellence les Ministres de
l'Intérieur, qu'il n'est pas permis de
diffuser dans aucune salle occupée par
des personnes occupées par des spectacles
ambulans.
Il vous prie de Monsieur, qu'en vertu d'une
décision de son Excellence les Ministres de
l'Intérieur, qu'il n'est pas permis de
diffuser dans aucune salle occupée par
des personnes occupées par des spectacles
ambulans.
Il vous prie de Monsieur, qu'en vertu d'une
décision de son Excellence les Ministres de
l'Intérieur, qu'il n'est pas permis de
diffuser dans aucune salle occupée par
des personnes occupées par des spectacles
ambulans.

J'ai l'honneur de vous saluer.
Desmousseaux

Lettre signée par le Préfet Desmousseaux à propos de patente à faire payer par un organisateur de spectacle à l'occasion du passage de Napoléon à Toulouse.

grand escalier furent plafonnés et repeints. Dans la Salle des Illustres seule fut conservée la partie sculptée autour du buste de l'Empereur, œuvre du statuaire Marc Arcis. Les inscriptions au-dessous des bustes furent refaites, et celle concernant Napoléon fut gravée en lettres d'or sur marbre noir. La Salle du Banquet, à droite en entrant dans la cour, fut décorée par Wallaërt, ainsi que le salon, le tout éclairé par vingt lustres de cristal. La Salle du Trône fut refaite à neuf, transformée en pièce circulaire ornée de vingt portiques ioniques et de huit figurines égyptiennes, pour rappeler la campagne de Bonaparte. Le plafond fut peint par Roques de symboles guerriers. Les deux sièges destinés aux souverains, sculptés par des artistes toulousains, étaient sous des draperies ornées de crépines d'or, et surmontées de l'aigle impérial. Sur la porte extérieure du capitole, M. Carré, professeur de belles lettres au lycée, avait commis ces vers de mirliton :

« Peuple guerrier, peuple cher aux Beaux-Arts,
De ton amour viens consacrer l'hommage.
Jamais un jour plus beau n'éclaira ce rivage,
Jamais rien de plus grand n'a frappé tes regards ».

Certes, la métrique était impeccable, deux décasyllabes suivies de deux alexandrins, mais pour l'inspiration, on nous permettra de plaindre les élèves de ce grand maître !

Ce n'était pas tout. Sur la place face au bâtiment fut dressé un « Temple à la Victoire », circulaire, avec coupole, orné de huit colonnes de granit sur bases de marbre blanc de Saint Bât, surmontées des aigles impériales. Pour un spectacle « son et lumière », des verres de couleurs, allumés chaque soir, éclairaient ce modèle de mauvais goût !

Enfin, fut formée la Garde d'honneur, comprenant des compagnies d'infanterie commandées par De Bruyères - Chalabre, et de cavalerie sous le comte de Castellane, prié de remiser pour la circonstance ses préjugés royalistes. Le général Baget, quarante-cinq ans de service aux armées de Louis XV et Louis XVI, commandait l'ensemble, aidé de Passeyrol et Cammas. De Ressayguier, d'une vieille et noble famille toulousaine, qui avait fourni des Capitouls, était porte-drapeau. (On peut noter que « ressayguier » vient de l'occitan « rèssegue », à savoir une scie pour le bois). Cette troupe, plutôt jeune, comptait des noms encore connus aujourd'hui tels que De Naurois, de Lamartinière, Marseille, Saint Blancat, Astre, Bressoles, d'Aiguesvives, Gasc, Castelbou. On s'étonne de trouver dans la liste des gardes servant en qualité de lieutenants commandants de compagnie, les noms de Compans et Ramel, déjà connus à l'époque comme brillants généraux d'Empire.

1095

No 16

EMPIRE FRANÇAIS.

DISPENSE DÉFINITIVE.

LE Conseil de recrutement du département du *Pers* en vertu de l'article XLIII du décret impérial du 8 fructidor de l'an 13,

Sous l'autorisation du Ministre de la guerre,
Accorde une dispense définitive de service au Sieur *Jean-Benoît Guillet*

Conscrit de l'an 14, natif d'*Auch*
département du *Pers* — taille d'*1 m - 52 c* mille

cheveux *et* sourcils *châtain brun* yeux *châtain* - front *moyen*.
nez *droit* bouche *bonne* menton *tond* visage *ovale* né le *29 février*
1784

Motifs de la réforme. } Lequel a été fondé sur son état *civil*

Mention de l'indemnité. } Le Sieur *Guillet* ayant satisfait par *50 fr.* de contribution à la *réforme* de son état *civil*

Fait à *Auch* le *15 février* an *14*.

Le Major du *2^e* Régiment d'*Aiguillon*

Le *J. Baget*
commandant le département
du *Pers*.

Le Préfet du *Pers*.
W. P. P.

Document signé par le Général BAGET.

Il commande les gardes d'honneur de Toulouse lors du passage de Napoléon en 1808.

Sauf erreur du chroniqueur, on peut penser que, bénéficiant de la paix (précaire) de Tilsitt, ils avaient obtenu une permission à passer dans leur famille, et avaient accepté, étant sur place, de faire honneur à leur Empereur. Les gardes étaient vêtus d'uniformes blancs à revers, et coiffés d'un énorme shako à torsade d'or et panache blanc.

Déception à Blagnac, Napoléon ne viendra pas...

Le maire Bellegarde, le 22 juillet, publia un arrêté annonçant l'arrivée. Le 23, on arriva de toutes les villes voisines, y compris sans doute de Blagnac, qui ayant reçu quelques assurances, avait escompté recevoir l'Empereur Campistron de Maniban, ancien conseiller au Parlement, s'était ruiné en préparatifs autour de son château, qui lui paraissait mériter l'honneur d'un arrêt du cortège. Les festivités prévues comprenant des joutes sur la Garonne, il pouvait penser que les berges du ramier, en bas du château, seraient concernées. Hélas, il n'en fut rien. A la suite de ses « dépenses folles », dit Lavigne dans son Histoire de Blagnac, le récent propriétaire, « dont la fortune était fort obérée », en fut réduit à mettre son domaine en vente. Il fut acquis par le général Compans, qui le paya à tempérament entre 1809 et 1812. Ayant fait en 1811 un riche mariage, le solde put être versé.

La commune de Léguevin, à la limite du département, était à même d'accueillir le cortège. Le dimanche 24 juillet, la cavalerie de la Garde d'Honneur était massée à Saint Martin du Touch, et la gendarmerie en pelotons échelonnés de Léguevin à Toulouse, dans les communes ornées d'arcs de triomphe. La Garde d'Honneur à pied attendait, rangée en bataille, à la Patte d'Oie. A cinq heures du soir, l'Empereur fit savoir qu'il n'arriverait que le lendemain. Chacun se dispersa, pour se remettre en place dès deux heures du matin.

Le 25 juillet, arrivant par la route d'Auch, en provenance de Bayonne, l'Empereur subit la harangue du préfet par la portière droite du carrosse. (Noter de Pierre Dac, la définition : harangue, femelle du hareng, très écoutée des petits poissons. Mais trêve de plaisanterie, car c'est très sérieux, à l'époque comme de nos jours). L'impératrice eut droit aux compliments identiques, prodigués à la portière de gauche. Le maire de Léguevin, nommé De Raymond, succéda au préfet avec les dithyrambes obligatoires. A neuf heures et quart, Napoléon et Joséphine arrivèrent à Saint Martin du Touch, orné à l'occasion d'un portique dans le goût égyptien, par allusion à la campagne d'Egypte, car dit le poète (V. Hugo) :

« Ce siècle avait deux ans [...], déjà Napoléon perçait sous Bonaparte ».

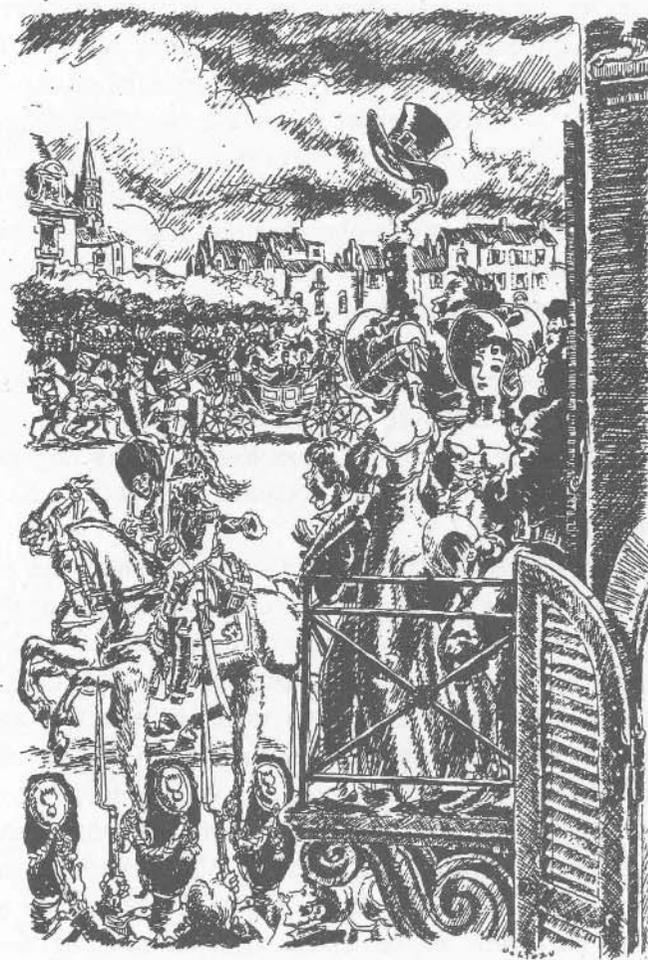
Le maire de Toulouse, de Bellegarde, était à la tête de 70 soldats de la Garde d'Honneur à cheval, entouré du conseil Municipal. Encore par la portière de droi-

te, il adressa à l'Empereur une longue harangue, qu'il renouvela pour l'Impératrice, à gauche. La foule, nombreuse, ne ménageait pas son enthousiasme.

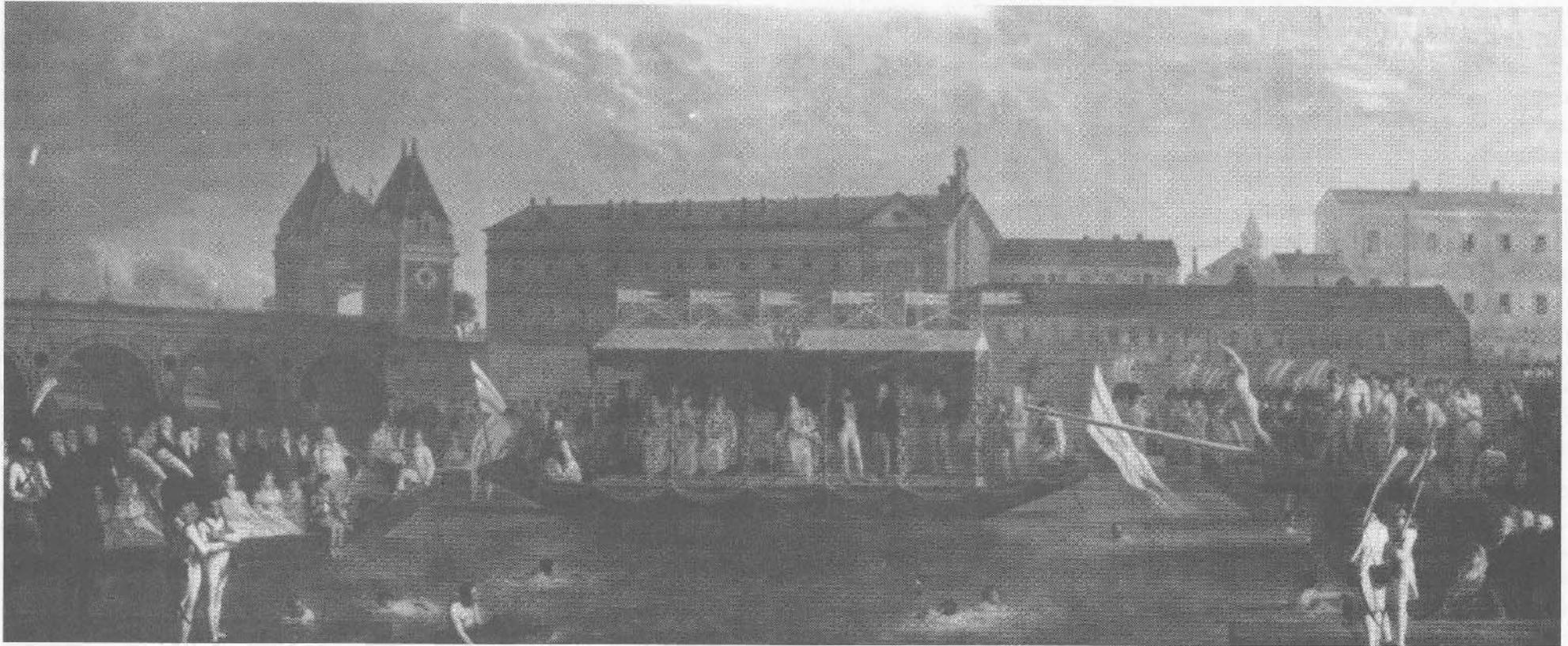
L'arrivée à Toulouse

A dix heures, « par un ciel d'Italie », dit d'Aldéguier, historien contemporain, Napoléon entra à Toulouse par la barrière Saint-Cyprien, sous les acclamations du populaire. A la Patte d'Oie, trônait un arc de triomphe imposant, à deux portes latérales, dans l'axe de la grille et du pont situés à la barrière. On lisait dans un acrotère « A Napoléon le Grand », et sur les portes latérales, encore deux vers de mirliton. Au milieu des transports de joie et au son des clochers de toutes les églises, le cortège impérial passa le pont sur la Garonne, suivit à droite la rue des Couteliers, les rues de la Dalbade et de la Fonderie, passa les places du salin, de Perchepinte et de Sainte Scarbes et arriva par la rue des Nobles (par la suite Fermat) à la place Saint Etienne, devant la cathédrale, où un Te Deum honora les souverains. A la préfecture, devenue Palais Impérial, ils déjeunèrent.

Après quoi, vers midi, le premier chambellan, comte de Rémusat, annonça que l'Empereur, à quatre



Napoléon I^{er} arrive à Toulouse



Joutes sur la Garonne en l'honneur de Napoléon et Joséphine. Tableau de Roques. Musée des Augustins (en dépôt à la mairie de Toulouse).

heures recevrait les autorités. Au préalable, celui-ci chargea M. Desmousseaux, préfet, de lui exposer les demandes du département et de la ville.

Les réceptions inaugurales

Le premier reçu fut le général Lacombe Saint Michel commandant de la X^e division militaire, accompagné du général Bajet, commandant la Garde d'Honneur, qui fit son compliment. Ensuite vint le président de la Cour d'Appel, puis l'archevêque de Toulouse, monseigneur Primat, accompagné des grands vicaires, De Barbazan, De Cambon et Hubert, ainsi que des principaux membres du clergé, qui remercièrent pour les prérogatives récemment accordées (en particulier l'enseignement public), auxquelles ils n'avaient joui « sous aucune autre dynastie et sous aucun gouvernement ». Napoléon, en réponse, « assura le Clergé de son dévouement aux intérêts de l'Eglise ».

A la suite, furent reçus les membres de la préfecture, du conseil Général, et les maires des principales communes du département, enfin le président de la Cour de justice criminelle et Cour spéciale.

« Une année de vos plus jeunes ans était à peine écoulée, Sire, dit-il, que vous avez montré à l'Europe étonnée le général consommé, le politique profond, le négociateur habile qui devait remplir un jour l'univers de son nom et renouveler la face de la terre ! »

(- Ben mon colon ! dirions-nous aujourd'hui !)

Et encore, réceptions du Tribunal Civil, du tribunal de Commerce, de la chambre du-dit commerce, auxquels succédèrent le Maire et le Conseil Municipal, suivis des Commissaires de police.

« M. De Bellegarde, - dit le chroniqueur de l'époque où nous puisons nos rensei-

gnements, et dont nous respectons le jugement – était un homme très estimable, mais il était mal préparé, par ses habitudes simples et ses connaissances médiocres en toutes choses (sic !) à répondre d'une manière prompte et décisive aux questions brusques, nombreuses, caractéristiques, que l'Empereur lui adressa ».

Aussi peut-on imaginer que les Toulousains devaient dire de leur maire : « Il est bien brave ! » avec l'accent de Saint Cypre et en ajoutant l'interjection que l'on sait, typique du milieu populaire !

La série des audiences prit fin avec celle accordée au Consistoire de l'Eglise Réformée. Ce n'était pas sans signification pour Toulouse, ville de l'affaire Calas, stigmatisée par Voltaire, siège d'un catholicisme intransigeant – nous dirions aujourd'hui intégriste – cité truffée d'églises, de couvents, de processions de pénitents cagoulés de toutes les couleurs, en opposition permanente à Montauban la huguenote. Jusqu'à la Révolution, on y avait célébré chaque année en grande pompe, le massacre de la Saint Barthélémy. Cette réception officielle par l'Empereur pouvait résonner comme un nouvel Edit de Nantes, certes très bien localisé.

Après avoir été reçues par Napoléon, qui témoignait, vu le nombre, d'une belle santé, les diverses autorités, dans le même ordre des préséances, s'adressèrent à l'Impératrice, « âgée de 45 ans, très belle encore et élégante ». Férue de botanique dans sa résidence de la Malmaison, elle avait été en relation avec le naturaliste toulousain Picot de Lapeyrouse pour la réalisation du Jardin Botanique de Toulouse en lui faisant parvenir des plantes magnifiques issues de ses jardins. Elle eut droit aux discours des Présidents de la Cour d'Appel, de la cour de Justice, du tribunal de Commerce, puis du pasteur du Consistoire, enfin de l'ineffable Bellegarde qui invita l'Impératrice à assister à la fête au Capitole, le surlendemain au soir.

Mais ce n'était pas tout. Il fallut encore présenter à l'Empereur et à l'Impératrice les chefs des administrations et corporations qui n'étaient pas comprises dans les réceptions officielles inscrites au protocole. Grâce à Dieu, il n'y eut pas de nouveaux discours, de sorte qu'à sept heures de la même journée, Napoléon put monter à cheval pour une visite de la ville. Il se rendit avec un cortège à l'embouchure du Canal du Midi, en suivant les bords depuis le pont Guilleméry.

A la nuit, tous les édifices furent illuminés. La Préfecture, devenue Palais Impérial, l'Archevêché, le Capitole, resplendissaient. Le Journal de la Haute-Garonne du lendemain imprima que « dans ce moment de bonheur, les Toulousains n'avaient qu'un seul sentiment, celui de célébrer la présence d'un monarque adoré et de lui donner une preuve de leur amour et de leur inviolable fidélité ». On en reparlera en 1814 !

Deuxième journée

Napoléon monta à cheval à quatre heures du matin. Escorté par un peloton de la Garde d'Honneur, il sortit de la ville par la porte Saint-Etienne, visita le moulin à poudre, la fonderie impériale, l'usine métallurgique et le parc d'artillerie. Sortis de leur lit, les Toulousains se massèrent au passage du prince, certains encore en vêtement de nuit. Bloqué par la foule au sortir du parc d'artillerie, Napoléon ne craignit pas de s'avancer seul au milieu du peuple.

A six heures et demie, il rentra dans le Palais, et se mit en devoir d'expédier les affaires de l'Etat. A midi il accorda des audiences particulières aux membres du Corps Législatif, aux députés de la Haute-Garonne, de l'Ariège, du Gers, et de l'Aude, et à certains particuliers qui l'avaient sollicité. Selon notre chroniqueur « Sa simplicité et son affabilité charmèrent autant qu'elles surprirent (sic !) »

Sitôt après, leurs Majestés montèrent en bateau pour assister aux joutes prévues sur la Garonne, à partir du pont de la Daurade, des quais et des berges. La maire, admis à bord du bateau, entretint l'Empereur du projet de construction du quai de la Daurade. A la fin, l'Empereur donna 20 napoléons aux vainqueurs de jeux et cinquante autres au maire pour distribuer aux participants.

Dans la soirée, il y eut « cercle » chez l'Impératrice, où se pressèrent maintes dames de la ville. Ainsi se termina cette journée épuisante. Le Journal de la Haute-Garonne publia plusieurs des hommages poétiques qui célébrèrent la visite de Napoléon : on ne pouvait oublier que Toulouse était la ville des Jeux Floraux.

Troisième journée : les cadeaux de Napoléon

Le mercredi 27 juillet, Napoléon monte à cheval à cinq heures du matin. Accompagné d'un peloton de la Garde d'Honneur, après les rues Saint-Etienne, Croix Baragnon, de la Trinité et des Marchands, il traverse le pont, parcourt le Cours Dillon jusqu'à la pointe de Muret, passe les allées extérieures du faubourg Saint-Cyprien jusqu'à l'usine métallurgique de M. Bosc. Rentrant dans la ville, s'arrêtant à peine devant la chaussée du moulin du Bazacle, il s'occupe à examiner au collège de l'Esquile le plan en relief du Canal des Deux Mers, son alimentation par le bassin de Saint Ferréol, son budget, et maints détails techniques. En sortant par la rue du Taur, il rencontra une foule considérable.

Pour rentrer au Palais Impérial, il passa devant le Capitole. L'ayant longtemps contemplé, il eut ce mot historique, qui fut très peu colporté et pour cause. « C'est beau dit-il mais c'est bas ! » En effet, l'auteur, Guillaume Cammas, s'était heurté dans son désir d'élever la façade, aux Capitouls, qui n'avaient pas consenti à refaire les anciens planchers.

A sept heures, Napoléon, de retour au palais, dépouillait son courrier. A onze heures, il recevait les députations des villes de Montauban et de Pamiers. Le maire Ribaute, qui dirigeait cette dernière, excellemment accueilli, comme représentant « du pays des hommes et du fer », demanda à recevoir l'Empereur, dans une ville disposée à le fêter, avec une Garde d'Honneur déjà formée. Napoléon déclina cette offre, mais demanda un exposé écrit des demandes qui pouvaient être formulées. A l'issue de ces audiences, l'Empereur se retira pour mettre au point et rédiger le décret historique, de 31 articles, qui donnaient la mesure des décisions concernant la ville et le département. Ce décret fut publié quelques jours après son départ. Nous en donnons ci-dessous l'essentiel, qui n'est pas mince, parce qu'il annonce l'allure actuelle de la cité et de son domaine.

- Concernant les travaux publics : Continuation du quai de la Daurade, dans la lignée des réalisations de Loménie de Brienne, réparation du pont de Saint-Cyprien. Navigation sur la Garonne assurée du Moulin du château jusqu'à l'embouchure du Canal de Brienne. Augmentation du nombre des fontaines publiques. Navigation rétablie sur la « Rigole », de la plaine de Naurouze au bassin de Saint Ferréol, qui sera continuée jusqu'à l'Agoût, pour communiquer avec le Tarn.

- Concernant les cultes : Logement de l'Archevêque dans la rue Croix Baragnon. Etablissement du séminaire dans le collège de l'Esquile. Réparation de la cathédrale pour 36.000 francs (paiement par Haute-Garonne et Gers, et moitié par l'Etat). Rétablissement à l'église de la Dalbade de colonnes et pilastres, et réparation du maître-autel (15.000 francs affectés). Elévation à la 1^{re} classe de MM. Purpan, archiprêtre de Caraman, des curés Garrigues de Montech, Vivant, de Saint Gaudens, Perrigal, de Mirepoix, Deguilhem, des Cabannes, et Garrié, de Castillon. Sera porté au budget le traitement des Frères de la Doctrine Chrétienne. C'était largement payer les frais et l'idée du Te Deum à la cathédrale Saint-Etienne

- Donations : A la ville de Toulouse, cession en pleine propriété des bâtiments occupés par le Musée et l'Ecole des Beaux-Arts, des terrains occupés par le jardin des Plantes, du bâtiment et jardins de Saint Sernin pour l'établissement des prisons civiles et de police, des bâtiments des Salenques pour l'établissement des Casernes du dépôt de Conscription. L'édifice dit de Sainte Anne élargira la porte Saint Etienne, et sera ouverte la rue qui sera celle de Sainte Anne. Les terrains et matériaux des remparts et fossés de la ville, y compris ceux de la porte et de la place Villeneuve (aujourd'hui La Fayette) seront destinés à établir une promenade publique, les cloaques étant réduits, afin d'en faire un quartier urbain agréable

(aujourd'hui très fréquenté). 56.000 francs sont attribués pour continuer la restauration du Capitole.

Ces bienfaits furent le prélude à l'embellissement de la ville. « Aucun souverain, dit l'historien d'Aldéguier, n'en avait fait qui puissent être évalués au dixième de ceux octroyés par Napoléon. Le passage de ces souverains avait été toujours onéreux pour la ville, Napoléon l'enrichit ».

C'est encore du 27 juillet à Toulouse que date le décret réglant la situation matérielle des prêtres « réfractaires » et religieuses, par le rétablissement de leurs pensions.

Cette journée politiquement historique se termina avec la Grande Fête du Capitole, qui se tint à partir de 8 heures du soir, pour 700 personnes, dont 300 dames (on n'en était pas encore à la « parité »). La Garde d'Honneur, ancêtre de notre Garde Républicaine, faisait la haie depuis l'entrée jusqu'à la Salle des Illustres, dont la galerie était réservée à la danse. La salle suivante servait aux rafraîchissements. Le Maire De Bellegarde et le Conseil Municipal attendaient l'arrivée de leurs Majestés, qui fut saluée par les tambours et la musique de la Garde. Napoléon monta sur le trône, aux côtés de Joséphine, tandis qu'une cantate était exécutée, sur les paroles du poète académicien Baour-Lormian.

« Enflammés d'un noble délire,
Saluons le Héros qu'espéraient nos remparts
Que nos chants d'allégresse et les sons de la lyre
Retentissent de toutes parts.
Pare-toi de festons, heureuse Occitanie... etc, etc ! »

tels étaient les vers, qui rappelaient les dithyrambes adressés en son temps à Louis XIV. J'en passe, et des meilleurs (ou des pires !)

Quatrième journée : 28 juillet

Au lever de l'Empereur, l'inévitable Bellegarde demande l'agrément d'une médaille commémorative.

« Quant on songe à l'adulation des Toulousains, nous dit le chroniqueur, à l'égard de Louis XIII qui n'était qu'un enfant, et un enfant sans génie et sans caractère, qui ne figurait dans son armée que comme un zéro devant un nombre (sic !), et qui même venait d'échouer au siège de Montauban, on trouve bien faibles les chants de triomphe qu'on fit entendre aux oreilles de l'homme le plus étonnant et du génie militaire et administratif le plus prodigieux qui eut paru depuis les Romains ! »

(Excusez du peu ! on en reparlera six ans plus tard, lorsque Wellington, de la « perfide Albion », à la tête des armées levées en Espagne et au Portugal, assiégeant

Toulouse défendu par Soult, eut reçu une délégation de Toulousains et Blagnacais, - les mêmes sans doute qui avaient le plus acclamé Napoléon - venus s'offrir à lui pour lui prêter main forte ! - Mais nous avons eu depuis l'exemple de tels revirements !)

Joséphine, quant à elle, fut invitée à visiter le Jardins des Plantes, qu'elle avait enrichi de plusieurs envois. Le président lui adressa un compliment :

« Votre âme douce et bienveillante entraîne tous les cœurs, comme vos charmes embellissent tous les climats... »

La visite eut lieu à midi, sous la protection d'un détachement de la Garde d'Honneur à cheval. La fille du jardinier en chef présenta un bouquet à l'Impératrice, accompagné d'un nouveau compliment. Joséphine examina spécialement une belle collection de plantes des Pyrénées, « montrant qu'aucune partie de la science botanique ne lui était étrangère ». Elle s'informa de la bonne santé des plantes qu'elle avait envoyées et en promit de nouvelles, en échange d'exemplaires pyrénéens qu'elle se promettait d'acclimater à la Malmaison.

L'Impératrice rentra au palais vers trois heures, au milieu d'un grand concours du peuple.

Le départ

Napoléon était pressé par le temps, des affaires militaires, dit Lavigne, l'appelant en Autriche. Avant de quitter Toulouse, il honora plusieurs citoyens de ses libéralités. 26.000 francs furent prévus pour distribuer aux pauvres. Plusieurs membres de la Garde reçurent des brevets d'officiers : Isidore de Lavedan et Blanc, de Beaumont, furent faits sous-lieutenants de cavalerie. La mère du général Dupuy, qui commanda à Toulouse les volontaires de 92, et mourut au Caire pendant l'expédition d'Égypte (on connaît à Toulouse « la place Dupuy », mais combien de Toulousains savent de qui il s'agit ?) fut dotée d'une pension de 3.000 francs « en souvenir des braves qui avaient combattu sous les yeux [de Bonaparte] ». Il distribua plusieurs croix de la Légion d'Honneur, notamment à Bellegarde, maire actuel, et à La Peyrouse, maire précédent. Des plaisantins, pour se moquer de la balourdise bien connue de Bellegarde, lui prêtèrent ce pataquès, qui fit école : « Majesté, votre Sire est trop bonne ! » D'anciens émigrés qui avaient combattu la France, furent affranchis de la surveillance qu'ils subissaient.

A huit heures du soir, leurs majestés quittèrent Toulouse pour se rendre à Montauban, sur le chemin du retour. A leur sortie de l'Hôtel de la Préfecture, à Toulouse, ils trouvèrent sur la place Sainte-Etienne et les rues menant à Montauban une foule toujours enthousiaste, désolée de leur départ. A la limite du départe-

ment, au delà de Castelsarrazin, le préfet, M. Desmousseaux, prit congé de l'Empereur avec une dernière harangue : « Dans quelque contrée de son vaste empire, où que votre Majesté Impériale porte ses pas, nulle part elle ne trouvera ses sujets plus fidèles et plus reconnaissants...

- Je le sais, interrompit l'Empereur (qui avait sans doute soupé de tous ces discours...) Je ne l'oublierai jamais ! »

Conclusion : Autant en emporte le vent de l'Histoire !

« Les temps vinrent, dit notre chroniqueur, où certains Toulousains s'efforcèrent de donner un démenti à ces témoignages de reconnaissance et d'affection ».

Nous avons relaté plus haut la trahison de Toulousains et Blagnacais au devant de Wellington, qui d'ailleurs les méprisa. Plus tard, sous Louis XVIII rétabli sur le trône, nous avons fait état dans de précédents numéros de cette revue, du massacre affreux perpétré par les « Verdets » à l'encontre du général Ramel, seulement coupable d'avoir été officier sous « l'Usurpateur », et leur attaque à Blagnac du général Compans, héros de nombre de batailles, contraint pour sauver sa peau de fuir à quatre pattes dans la vigne de son château.

« Sic transit gloria »

Henri-Robert Cazalé

Bibliographie

- Napoléon 1^{er} à Toulouse, par Junius Mémor - Toulouse - Bureaux de la souveraineté du peuple, 1 rue du may - date non communiquée, probablement en 1872.

- Histoire de Blagnac par M. B. Lavigne - Réédition Toulouse - P.G. Eche, librairie Editeur - 1978

- Alex Coutet - Toulouse - Histoire d'une ville racontée à ses enfants. Illustrations Jacques Llozou B. Sirven - Imprimerie -Editur - Toulouse - Paris - 1947.

Du « PEPPINO » au « MULTIPLEX » : LE CINEMA A BLAGNAC

LE CINEMA EN PLEIN AIR

Des souvenirs

« Vous rappelez-vous de vos premières séances de cinéma ?

- C'est bien loin tout ça ! Je devais avoir cinq ou six ans.

- Certains soirs d'été, sur la place de la Mairie !

- Mais aussi sur la place Hérisson !

- La baraque arrivait dans la journée. Une toile blanche était tendue. Le soir quelques bancs étaient installés pour les premiers arrivés...

- Ou les plus fortunés ! les autres restaient debout.

- Des images défilaient.

- A la fin du spectacle, les enfants des forains se dépêchaient de faire la quête avant la disparition du public. »

Les souvenirs s'égrènent, se complètent. Nos blagnacais sont tous d'accord.

En été, à peu près une fois par semaine, s'installait en plein air un cirque ambulancier, dit « peppino » dans la région toulousaine, entreprise familiale où chacun, de l'acrobate en herbe au grand-père clown jouait son rôle dans le spectacle et dans le fonctionnement de la petite entreprise, plus ou moins rentable. Parfois à la place, ou en supplément les spectateurs avaient droit à une séance de cinéma. Mais il ne reste aucune trace dans les mémoires du contenu des films regardés, ce qui vérifie en quelque sorte l'opinion de psychopédagogues qui avaient constaté que de jeunes enfants étaient incapables de comprendre les images animées. La télévision semble avoir mis à mal cette analyse. A vérifier dans x... années !

Valeria

Il semble qu'il y ait eu à Blagnac deux pionniers de la projection cinématographique, Monsieur « Grattelard » (nom ou sobriquet ?) qui abandonna son matériel pendant la guerre et surtout « Valeria » personnage presque légendaire en réalité Germaine Despierre, fille aînée d'une famille blagnacaise de quatre enfants, trois filles et un garçon. Monsieur Despierre ayant servi dans un régiment de dragons en avait conservé avec la prestance le prestige de l'uniforme, ce qui lui avait valu le surnom : « Le Dragon ». Fidèle à cette tradition familiale, Germaine devint « Valeria ». Il est vrai qu'en épousant Elysée Elie elle abandonna la maison en tuiles roses pour devenir « foraine », allant de village en village avec un cirque ambulancier

dans lequel « Valeria » la mère de son mari exerçait ses talents de cartomancienne. Elle initia Germaine à cette profession assez prestigieuse pour que le prénom devienne patronyme et que Germaine l'adopte en exerçant la fonction.

Deux garçons naquirent, Robert et Valmont, très vite initiés aux métiers du cirque, clowns, acrobaties sur monocycle, avec déjà un nom de guerre « les frères Val-Rob ». L'entreprise familiale prospère. Toujours sur les places publiques mais cette fois sous un chapiteau elle installe une scène, un écran, achète le matériel nécessaire et peut faire des projections cinématographiques. Robert tourne la manivelle. A l'entr'acte les frères Val-Rob se produisent sur scène. Ce sont « les attractions » comme dans les grandes salles toulousaines où elles étaient habituelles et où plus tard iront souvent les frères Val-Rob.

La guerre immobilisa la petite caravane. La famille se fixa à Montaudran près du père mobilisé. Germaine (Valeria) venait souvent voir ses parents qui habitaient toujours Blagnac. Elle était souvent sollicitée par des personnes inquiètes qui venaient chercher auprès d'elle quelque réconfort grâce à ses talents de cartomancienne.

Après la guerre l'entreprise se développera et se diversifiera, le cinéma de plein air ayant achevé son existence.

Madame Calmet, la jeune sœur de Germaine est toujours vivante et habite Blagnac. Robert et sa femme Christiane sont installés dans le Bordelais.

LE CINEMA S'INSTALLE DANS LES SALLES DE BAL

« - A sept ou huit ans, avec ma grand'mère, j'ai vu quelques films pour enfants chez Canal (actuellement le Pub et le Bistrot Gourmand) dit Jacques Moncamp. Vers 10 ans, je suis allé chez Barthès (alors Café Bleu, puis Monte-Carlo). Monsieur Rambert puis Madame Richard ont tenu l'établissement. Avec les enfants du quartier, nous y allions régulièrement le samedi, Monsieur Carrat nous accompagnait. Plus tard... j'étais « jeune homme » Nous allions à Toulouse, sans guide cette fois. »

André Colmel ne se souvient que du cinéma chez Barthès ; par contre un film « Risque tout », longtemps projeté est resté gravé dans sa mémoire.

André Vincent habitait trop loin, au hameau de Bélisaire. Et ses parents n'auraient sans doute pas gaspillé leurs deniers pour de telles futilités.

Quand à Jeannette Salès, elle a bien le souvenir du cinéma chez Canal ou chez Barthès, mais elle n'y est jamais allée. Etant jeune fille, elle a assisté à quelques

séances chez Monsieur le curé, mais à Toulouse, comme les jeunes garçons, jamais ! Elle n'avait pas la même liberté qu'eux.

Germaine Ricard préférait le bal au cinéma. Que ce soit à Blagnac ou à Toulouse, c'était toujours accompagnée par sa mère, conduisant sa camionnette de blanchisseuse, qu'elle allait à l'un ou à l'autre. La mère aimant danser autant que sa fille, le choix était vite fait.



Il est temps de consulter aux Archives Municipales de la commune, des documents qui d'ailleurs confirmeront et compléteront ces témoignages vagues mais précieux. Nous savions déjà que Monsieur Bazillon directeur de l'école de garçons projetait des films à ses élèves avec son propre appareil (voir Questions d'histoire n° 12 p. 26). Il semble que son collègue Monsieur Blanchard en ait fait de même dans la salle du Conseil Municipal.

Sécurité - Réglementation

Avec les années 30, l'ère des balbutiements, de l'indépendance s'achève. La projection cinématographique devient sédentaire, plus régulière et surtout beaucoup plus réglementée.

Des mesures de sécurité avaient d'abord été simplement recommandées aux exploitants, que ce soit en plein air ou dans une salle, l'utilisation de pellicules inflammables présentant un réel danger. Ces précautions se révélèrent insuffisantes.

Le 21 mars 1936, le préfet de la Haute-Garonne communique à tous les maires du département un arrêté appelant tout particulièrement leur attention « sur la nécessité qu'il y a de prendre sans retard toutes mesures utiles en vue d'assurer la sécurité du public dans les salles cinématographiques. Des accidents très graves survenus depuis quelques mois, prouvent, malheureusement, que les mesures recommandées ne sont pas appliquées. »

La construction et la mise en exploitation d'un établissement cinématographique nécessitera désormais une autorisation qui ne sera donnée qu'après vérification du respect de normes très précises : plan de la salle, installation électrique, aération, installation des sièges, de la cabine, des issues de secours, appareils et films utilisés.

Les accidents évoqués sont, en effet, des incendies dûs à l'utilisation de pellicules inflammables, aggravés par l'obscurité et par les difficultés d'évacuation des spectateurs. Les établissements sont classés en trois catégories.

1^{re} catégorie : utilisation de films inflammables qui entrent en combustion au contact d'une simple cigarette allumée, en émettant des fumées toxiques.

2^e catégorie : utilisation de films non-flammes qui se consomment lentement sans fumée, combustion qui peut facilement être stoppée.

3^e catégorie : utilisation de films incombustibles et « ne pouvant être passés que dans un appareil éclairé par une lampe à incandescence ».

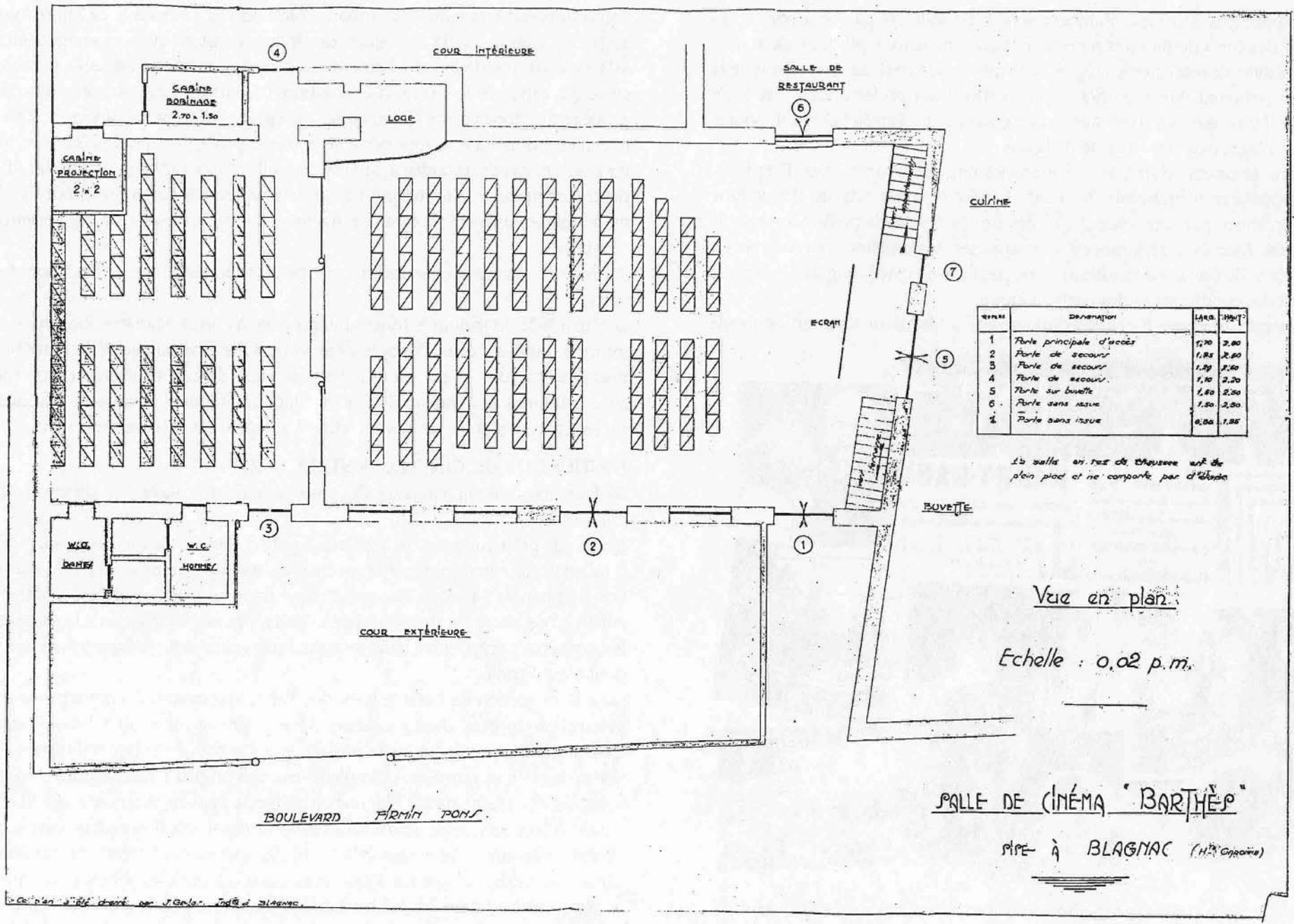
Le maire de Blagnac, responsable de la sécurité de ses administrés va devoir contrôler le fonctionnement des cinémas existant ou à créer.

Dès le 22 juin 1936, répondant à la demande du préfet, il signale qu'il existe à Blagnac, deux établissements publics où sont données ordinairement le samedi et le dimanche « des représentations de cinématographie ». Devant les risques « d'incendie ou d'accidents de personnes » et voulant dégager « la responsabilité de la commune et du maire » il demande une inspection des lieux. Pour les mêmes raisons, il convoque le 7 juillet le directeur et la directrice des écoles afin qu'ils prennent connaissance de ces dispositions (voir Questions d'histoire n° 12 p. 26).

La salle Barthès

Viennent les vacances... Et le 20 septembre 1936, Monsieur Rambert, limonadier, demande l'autorisation de reprendre les séances de cinéma au café Barthès le samedi 10 octobre comme les années précédentes, précisant qu'il utilise un appareil Pathé Rural et des films ininflammables.

Le maire ajourne sa décision, l'informant que « l'architecte départemental et le commandant des sapeurs pompiers ont été invités à me fournir leur avis ». Et c'est ainsi qu'après visites de contrôle, étude des plans et surtout réalisation des amé-



Plan de la salle Barthès.

nagements prescrits, Monsieur Rambert sera enfin autorisé par un arrêté municipal du 17 octobre à donner des représentations cinématographiques de 3^e catégorie, à condition de respecter les règles convenues, appareil, aménagement de la salle qui ne pourront être modifiés. Après vérification préfectorale, c'est le 26 octobre que Monsieur Rambert aura connaissance de l'arrêté et qu'il pourra accueillir les Blagnacais amateurs de pellicule.

Aucune trace de cinéma chez Canal. Devant les nouvelles contraintes d'exploitation, le propriétaire a vraisemblablement abandonné cette activité. Hypothèse peut-être confirmée par une lettre du 25 octobre 1938 dans laquelle Monsieur le Maire autorise Monsieur Hygounet à faire apposer des affiches pour un concert artistique à la Salle Canal « à condition de ne pas faire de cinématographie car cela nécessiterait des conditions toutes particulières ».

L'année suivante, Madame Richard ayant succédé à Monsieur Rambert demande

l'autorisation de reprendre en octobre 37 les séances de cinéma. Le Maire transmet au préfet. Une nouvelle inspection des locaux constate que l'aménagement de la salle ne correspond pas actuellement aux normes de sécurité exigées, en particulier en ce qui concerne les issues d'évacuation, l'éclairage, l'installation « des rangées de siège qui doivent être fixées au sol et espacées d'au moins 0,45 m ». Des aménagements doivent être apportés à la cabine de projection qui doit être « en tôle de fer étanche, rivée ou soudée ayant une capacité d'au moins 8 m³ et 2 m dans la plus petite dimension ». D'autres mesures concernent son aération, son éclairage à commande extérieure et intérieure, le rangement des pellicules et bien sûr l'interdiction de fumer.

Au mois de décembre, l'autorisation sera enfin donnée après vérification des travaux.

Le 9 mai 1938, Monsieur le Maire doit rappeler à l'ordre Madame Richard. « Je suis informé que les sièges disposés dans votre salle cinématographique ne seraient plus fixés au sol ». Il est vrai que l'organisation de bals était plutôt incompatible avec cette mesure. Quoiqu'il en soit, Madame Richard devra se conformer aux règlements sous peine de se voir retirer l'autorisation de faire du cinéma.

L'INDUSTRIE DU CINEMA SE STRUCTURE

De l'aimable dilettantisme du « Peppino » à la sédentarisation, la situation du cinéma évolue.

La grande préoccupation du législateur a été d'abord celle de la sécurité publique. Il fallait absolument protéger le spectateur du danger représenté par la manipulation d'appareils à risques, danger décuplé dans un lieu clos et plongé dans l'obscurité. Nous avons pu constater que le Maire, premier magistrat de la commune, et les exploitants ont assumé leurs responsabilités dans cette perspective. Aucun accident n'est signalé.

Mais la projection de l'image n'est que l'aboutissement d'un autre processus : la production du film. Dans les années 30, le cinéma a moins de 40 ans d'existence. Que de changements depuis la projection devant un petit cercle d'invités de « la Sortie des Usines Lumière ». Simple distraction originale de quelques soirées estivales, il attire maintenant à Blagnac un public de plus en plus nombreux. Il a maintenant à son service de grandes salles à Toulouse où il remplace peu à peu le théâtre, mais aussi de petites salles dans les quartiers et même en banlieue. Les films « sortent » d'abord à Paris, puis dans les grandes villes, enfin quelques années plus tard dans les petites salles. Qu'importe ! Le cinéma devient la sortie traditionnelle du samedi soir, comme le chantera Yves Montand.



David Golder, quelques images d'un film «chantant et parlant» projeté à Blagnac dans les années 1930 parmi d'autres : La douceur d'aimer, Service secret, Romance à l'inconnue, Allo Mademoiselle, Mystère de la villa rose... dont les affiches sont conservées aux Archives Municipales de Blagnac.

Partie intégrante des loisirs, est-ce un art ? est-ce une marchandise ? est-ce un moyen de diffusion de la connaissance ?

Difficultés économiques, projets de statut du cinéma

Une chose est sûre. Pour son existence une industrie de production s'est peu à peu édifiée qui connaît de sérieuses difficultés économiques. Les pouvoirs publics s'en inquiètent. Le cinéma dépend de quatre ministères : celui de l'éducation nationale (Beaux-Arts), celui des Affaires étrangères, l'Office du commerce et la Présidence du Conseil. Les rapports, les discours au Parlement se succèdent, demandant à « l'état de favoriser la reconstitution du cinéma français en « créant quelque chose » (Louis Malvy). Sans résultat.

Le 3 février 1937, dans son discours programme, Jean Zay, ministre de l'éducation nationale du gouvernement de Front Populaire constate lui aussi « une faillite générale » qui nécessite l'élaboration « d'un projet de statut du cinéma ». En 1939 la chambre des Députés l'adoptera. Mais il restera à l'état de projet ; bientôt, la

France en guerre aura bien d'autres préoccupations.

Parallèlement, les artisans du films, artistes, techniciens, rejoignent la fédération syndicale du spectacle créant le syndicat des travailleurs du film. Des conventions collectives seront signées en 1937 qui resteront assez fragiles.

Tout en essayant de soutenir économiquement la production cinématographique, les pouvoirs publics prennent conscience de l'enjeu culturel représenté par ce moyen de transmission des idées par les images. Un « Commissariat général à l'information » est créé le 29 juillet 1939, rattaché à la Présidence du Conseil. Il coordonne divers services, dont celui du cinéma, dispersés dans plusieurs ministères.

Un décret du 7 mai 1936 précisait

déjà que toute copie de film projetée en public devait être accompagnée d'une fiche de visa signée par le président de la commission de contrôle exception faite pour les documentaires. Certains pouvaient donc être interdits de projection. Le « Cuirassé Potemkine », peut-être le plus célèbre d'entre eux, n'a pu être admiré à Toulouse que par des cinéphiles militants et astucieux, en projection privée.

SEPTEMBRE 1939 – DECLARATION DE GUERRE

« Dans le cas d'une mobilisation générale tous les films sans aucune exception devront être accompagnés du visa ».

Cette phrase du décret du 7 mai 1936 va brusquement entrer en application. Dans la France en guerre, les problèmes culturels vont se placer d'emblée sur d'autres plans. La vie nationale est bouleversée.

C'est la mobilisation des hommes, la désorganisation de la vie économique, la défense passive et ce sont aussi des préoccupations plus politiques : lutte contre la « 5^e colonne », sauvegarde du moral de l'arrière et du front entraînant la censure, la propagande, la surveillance policière. Le cinéma sera de plus en plus contrôlé, d'abord par la III^e République en guerre (septembre 39-juin 40) puis par l'Etat Français (40-44) et par les forces d'occupation allemandes, répression plus visible chez nous à partir de novembre 1942 avec l'occupation de la zone dite « libre » vite appelée « zone nono (non occupée) ».

La troisième République – la « drôle de guerre »

Comme Toulouse la grande métropole, Blagnac sera concernée par les mesures envisagées. Les salles de cinéma étant obscures par définition, la nécessité de camoufler toute lumière imposée par la défense passive ne pose guère de problèmes si ce n'est à l'ouverture et à la clôture du spectacle.



Le cuirassé Potemkine : un film interdit de projection par la censure.



Quai des Brumes : un grand classique du cinéma français.

Le jour même de la mobilisation, le 31 août 1939, le préfet de la Haute-Garonne s'adresse à tous les maires du département leur rappelant la teneur du décret du 7 mai 1936 relatif au visa nécessaire précisant que depuis le 29 juillet 1939, le service du contrôle cinématographique est rattaché à la Présidence du Conseil. Le Maire est donc chargé « d'avoir recours à la force publique » pour faire appliquer ces décrets. Il doit inviter les exploitants à retirer de leurs programmes tous les films même précédemment visés « dont la représentation actuelle est certainement inopportune ».

Le Maire est ainsi tout puissant. Il peut même interdire tous les films qui « pour des raisons locales » pourraient lui paraître indésirables. Il est chargé de communiquer ces directives à la gendarmerie pour obtenir sa collaboration éventuelle. A-t-il exercé ce pouvoir ? Cela paraît bien improbable... Le contrôle des films a dû se faire avant leur distribution à Blagnac !

Mai 1940 - La débâcle

Brutalement, le 10 mai 1940, la guerre prend une toute autre envergure. L'armée allemande passe à l'offensive. Les populations civiles s'enfuient, l'armée française est encerclée. C'est la débâcle. Toulouse et ses environs sont envahis par les réfugiés et les soldats, occupant tous les locaux disponibles et à défaut la rue elle-même. Le gouvernement est à Bordeaux. On attend les Allemands d'un moment à l'autre.

Les notes préfectorales réglementant les heures de fermeture des restaurants, cafés, dancings et cinémas se succèdent. Le 23 Mai, fermeture à 23 heures, le 29 mai à 22h30, le 17 juin à 21 heures. Toutes ces consignes sont scrupuleusement communiquées aux responsables des établissements concernés. Madame Richard signera avec ses collègues.

Une autre note du 17 mai avait déjà interdit les bals, même à l'intérieur ainsi que les manifestations de plein air et l'occupation des terrasses de café (l'un des limonadiers réclamera un peu plus tard le remboursement d'une taxe d'occupation de terrasse, indûment perçue).

Ces différentes contraintes paraissent dérisoires en regard de la situation dramatique de Blagnac à cette époque : afflux de réfugiés fuyant la zone des combats, de soldats ayant échappé à l'encerclement, désorganisation des transports, du ravitaillement et surtout ignorance absolue et vive inquiétude quand au sort des combattants.



La mode s'inspire du cinéma redingote à la Poncarral (in Marie-Claire)

L'ETAT FRANÇAIS

Le 24 juin 1940, Le Maréchal Pétain signe l'armistice avec l'Allemagne avant de rencontrer personnellement Hitler à Montoire.

Peu à peu la tension des mois précédents se relâche. Dès le 13 juillet les cinémas et les théâtres peuvent rester ouverts jusqu'à 23 heures, le 8 octobre jusqu'à 23h30 et le 24 octobre jusqu'à 24 heures, c'est-à-dire une heure normale. Les débits de boissons et les restaurants n'ont pas la même chance.

Entre temps, le 21 octobre, Monsieur Zaborski habitant la Cité Madrid à Toulouse, démobilisé depuis le 11 juillet 1940, n'ayant pu reprendre son commerce d'accessoires automobiles par manque de marchandises et surtout « par suite de l'arrêt des autos » désire entreprendre à Blagnac des séances de cinéma le samedi en soirée et le dimanche en matinée « avec un camarade opérateur cinématographique ». Le Maire, ainsi sollicité, n'y est pas opposé mais il veut savoir dans quelle salle. Son autorisation dépendra de l'avis d'une commission préfectorale chargée de constater la conformité des locaux.

Dans ses premiers mois d'existence, le régime de Vichy prend immédiatement pour devise « Travail, Famille, Patrie », abandonnant « Liberté, Egalité, Fraternité ». Le cinéma qui pourrait être une saine et inoffensive distraction familiale semble jouir d'une situation favorable. Mais ce n'est pas aussi simple. Comme toutes les autres activités, il est complètement désorganisé : 1.800.000 prisonniers retenus en Allemagne, partage de la France en quatre zones (annexée, interdite, occupée et zone dite libre, la nôtre), populations dispersées après l'exode et s'ajoutant à la chasse aux francs-maçons et aux communistes, le statut des juifs adopté dès l'automne 1940 interdisent toute activité à de nombreux artisans du cinéma français (acteurs, réalisateurs, musiciens, techniciens).

La collaboration

Dès leur installation, Vichy comme l'envahisseur entendent exiger du cinéma une « collaboration » active. Ils s'efforceront de domestiquer cet efficace moyen de communication. Si la France a déjà à sa disposition le Commissariat général à l'information qu'il suffira d'améliorer, les autorités d'occupation créent le 18 juillet 1940, la Propaganda Abteilung Frankreich, dépendant directement de la Wehrmacht, qui contrôlera



directement la diffusion de films existant et la production (Film prüfstelle) accordant ou non les visas nécessaires. Les films des « alliés » anglais, russes ou américains seront évidemment interdits (« Le dictateur » de Chaplin ne sera projeté en France qu'après 1945). Par contre, les films allemands, déjà fortement imprégnés de l'idéologie nazie seront abondamment proposés.

Le cinéma français bien vivant

Pourtant, paradoxalement, pendant ces « années noires » des chefs d'œuvre, films authentiquement français seront élaborés : « L'éternel retour », « Les visiteurs du soir », « Les enfants du paradis » (sorti en 1945) pour ne citer que ceux-là. Ils remplissent les salles, le public s'efforce de découvrir des « clefs » possibles (Hitler est-il le diable des Visiteurs du soir ?). Leurs rediffusions connaissent toujours le même engouement.

Comment le cinéma français a-t-il pu s'épanouir en dépit des contraintes imposées, des convoitises suscitées, l'Etat Français et les nazis s'employant avec la même énergie à le détruire ? Cet article ne peut avoir la prétention de répondre à cette

question, des historiens compétents ont travaillé sur ce sujet.

Revenons plus simplement à Blagnac où nous trouverons un écho assourdi, mais réel de ces bouleversements. La «Propaganda Abteilung Frankreich» a su atteindre notre petite commune, 2.000 habitants à l'époque, comme le prouve le visa pour le film « Je vois tout » établi à Paris le 11 février 1941, rédigé dans les deux langues. La date de réception n'est pas précisée. Si ce film a été projeté, il n'a pas laissé beaucoup de traces dans les mémoires.

Les actualités cinématographiques

Le Secrétariat général à l'information, Service du cinéma, se manifeste lui aussi. En mai 1941 par la voie préfectorale habituelle, Monsieur le Maire est informé et sollicité. En effet, les



L'Eternel retour : Jean Marais, Madeleine Sologne, modernes Tristan et Iseut dans un film de Jean Cocteau.

Actualités cinématographiques dont l'intérêt n'échappe pas aux responsables ont été organisées sous la forme d'un « journal filmé unique paraissant chaque semaine et réalisé «en étroite collaboration» avec les services de l'information. «Il s'agit donc d'une édition filmée de caractère pratiquement officiel» : FRANCE ACTUALITES PATHE GAUMONT. Les préfetures, les sous-préfetures, les mairies sont priées d'accueillir favorablement les opérateurs de FRANCE ACTUALITE ainsi que de signaler les événements et manifestations susceptibles de mériter un reportage filmé.

Au passage il est bon de signaler que chaque pays ayant « ses » actualités officielles, Marc Ferro pourra 50 ans après, dans une célèbre émission télévisée programmée sur Arte, projeter ces divers documents donnant semaine après semaine une magistrale «leçon d'histoire».

Les directives de Mars 40 sont perfectionnées. Ces nouvelles actualités seront projetées dans toutes les salles en même temps. D'abord accueillies avec une certaine passivité, elles susciteront peu à peu des réactions moins pacifiques devant leur impudence à travestir la réalité. L'obscurité donnera du courage. Les timides murmures et protestations seront de plus en plus bruyants et offensifs. La riposte sera une mesure pour le moins curieuse dans une salle nécessairement obscure : la pro-



Les visiteurs du soir, l'amour plus fort que le diable incarné par Jules Berry.



Les enfants du paradis - le mime Debureau, le comédien Frédéric Lemaître, le sinistre Lacenaire et Garance.

adroitement faits ; un certificat de baptême pouvait aussi être une bonne précaution. Jacques Moncamp se souvient d'avoir assisté à une de ces rafles à la sortie du cinéma. Avec son camarade Charles Vié, ils ont réussi à échapper à l'encerclement en se faufilant Rue Saint Rome. Depuis le tramway qui les ramenait à Blagnac ils ont pu voir la longue file de suspects.

Le 15 décembre 1941, le préfet s'inquiète. Certains films ayant pourtant reçu le visa de la « censure centrale qui prend en compte l'ensemble des intérêts nationaux » ont été interdits de projection pour « des raisons d'opportunité ou sur la réclamation de certaines collectivités ». Le préfet considère qu'il serait regrettable que ces films ne puissent être vus par le public. Le maire est ainsi mis en garde, il ne s'agit plus d'interdire les films dits dangereux mais d'obliger la projection de films que les « collectivités » avaient sans doute de bonnes raisons de juger défavorablement. Une note du 12 janvier 1942 rappelle au maire d'interdire certains films aux « mineurs de 18 ans » pour faire respecter la « moralité publique ».

jection des Actualités se fera toutes lumières allumées et les forces de police essaieront de repérer les coupables. C'était devenu pratique courante à Toulouse.

Les rafles

Comme dans les autres grandes villes les salles de cinéma pouvaient accueillir ceux qui en situation irrégulière avaient tout intérêt à se cacher. Mais là aussi les polices veillaient. Les rafles devinrent de plus en plus nombreuses. Le quartier était cerné. A la fin du spectacle, les papiers étaient contrôlés, malheur à ceux qui n'étaient pas en règle.

Il fallait posséder une carte d'identité aux normes précises (photo de profil pour repérer le profil juif) mais aussi un certificat de travail pour les jeunes susceptibles d'être recrutés pour le S.T.O. Attention aux faux papiers mal-

CHEF DER MILITÄRVERWALTUNG FRANKREICH PROPAGANDA ABTEILUNG FRANKREICH FILMPRÜFSTELLE

Visa pour ppf. II72

Nom français du film : Je vois tout D

Nom allemand du film : Ich sehe alles D

Le genre du film : documentaire Longueur : 543 m.

Langue du dialogue : française Langue des sous-titres :

Producteur du film : Je vois tout

Exploiteur Distribution Parisienne de Films S.A.

CONTENU

1. Hydrodynamisme
2. L'amusement des enfants
3. Kayaks
4. Cinq minutes chez les chevaux qui sautent
5. La chanson "Et Puis d'Abord"

Ce film est admis aux conditions suivantes

Cette admission peut être retirée :



Paris le 11 Février 1941

Für die Filmprüfstelle,

[Signature]

Visa de censure établi par les services du « Chef de l'administration militaire en France Département de la Propagande en France - Vérification des films ».

Au verso : version intégralement en allemand.

D'autres documents de la même période concernent la salle Barthès devenue le «Cinéma Monte Carl ». Il s'agit toujours de conformité des locaux, demande d'autorisation mais aussi réclamation pour le paiements des droits et cotisations non versées à un autre organisme dont nous apprenons ainsi l'existence « Le comité d'organisation de l'industrie cinématographique » domicilié à Marseille.

Un nouvel adepte de la projection cinématographique

Nous découvrons aussi que Madame Richard n'est plus la seule utilisatrice de la salle Barthès. La fameuse note préfectorale du 13 mai 1941 relative à « FRANCE ACTUALITES PATHE » a été communiquée à Monsieur l'Abbé Barthas qui a succédé à l'Abbé Amouroux décédé accidentellement le 21 août 1937 (voir questions d'histoire n° 14 p. 24). Dans une lettre du 11 juin 1941, l'abbé Barthas apporte quelques précisions à Monsieur le Maire. Il donne effectivement des séances de cinéma dans la salle Barthès sous les auspices de l'association « Le Foyer » régulièrement déclarée et dont il est le Président, Madame Richard lui ayant affirmé que cette salle était toujours dans le même état que lors des contrôles précédemment effectués. Il apporte aussi des précisions sur le matériel utilisé, appareil petit format pour des films de 16 mm, autorisation officielle pour ne pas utiliser la cabine existante. Toujours le problème de la sécurité !

Quelques mois plus tard, le 29 août 1941, Monsieur le Maire demande au préfet confirmation d'une autorisation qui aurait été accordée par «l'Autorité Supérieure» à Monsieur l'Abbé Barthas d'installer une salle de cinéma dans un local lui appartenant Rue Bacquié-Fonade. Confirmation est donnée le 29 novembre par le préfet, « l'Autorité Supérieure » étant « le Comité d'organisation cinématographique » déjà rencontré.

Et les contrôles continuent. En février 1942, nouveau recensement des salles de cinéma et plus généralement « des bâtiments ou locaux recevant du public » par le secrétariat général à l'information. Toujours deux salles à Blagnac, celle de Madame Richard et celle de Monsieur le curé qui précise « que des séances cinématographiques ont lieu une fois par semaine au Foyer, pour les enfants du patronage, dans les locaux du Presbytère».

En août 1942, nouvel échange de correspondance mairie-préfecture. L'allée centrale de la salle Barthès mesure-t-elle 1 m 20 cm ? Elle mesure bien 1 m 24 cm peut répondre le Maire, le garde champêtre Monsieur Orliac, l'ayant vérifié. Madame Richard pourra donc continuer exclusivement à son compte l'exploitation de la salle. Monsieur le Maire, un peu excédé, semble-t-il, par ces balivernes, confirme l'autorisation déjà donnée précise-t-il le 14 décembre 1939.

ÉTAT FRANÇAIS Moulin N° 2.

COMMISSARIAT GÉNÉRAL
AU SERVICE
DU TRAVAIL OBLIGATOIRE

CERTIFICAT DE RECENSEMENT

M. _____

Domicilié à _____ Dépar' : _____

Rue : Collège de Jargons

Hameau ou lieudit : _____

a satisfait aux obligations de la loi du 4 septembre 1942, en ce qui concerne le recensement de la main-d'œuvre.

Bulletin de recensement N° 3 anné 19.17

M. Jargons le 28 février 1943.

Le Maire,



Il est prudent, lors des contrôles policiers, d'être en règle avec le Service du Travail Obligatoire pour éviter d'être expédié aussitôt en Allemagne.

L'OCCUPATION ALLEMANDE

Le 11 novembre 1942, la Wermacht franchit la ligne de démarcation et occupe la zone dite libre. A Toulouse puis à Blagnac, on rencontre quotidiennement les soldats allemands qui s'installent à l'aérodrome, réquisitionnent chambres, maisons, hôtels, lieux publics.

Pendant deux années il n'y a dans les archives municipales aucune trace de correspondance Préfecture Mairie relative au cinéma. Les documents antérieurs à cette période parvenus jusqu'à notre petite commune n'y ont peut-être pas apporté de grandes perturbations. Mais ils témoignent des difficultés croissantes que rencontreraient le régime de Vichy pour faire adhérer l'opinion publique à sa politique de collaboration avec l'Allemagne nazie.

L'opinion publique résiste

Cette résistance était plus apparente à Toulouse. Certains films allemands étaient particulièrement odieux. La projection en février 1944 au cinéma « les Variétés » d'un film antisémite suscita une telle réprobation qu'elle fut à l'origine d'un drame de la résistance.

MARDI 29 FÉVRIER, à 20 h.

OUT

VARIÉTÉS

DESTINÉE TRAGIQUE D'UN TYRAN

LE JUIF SUSS

UN FILM DE VEIT HARLAN

Ferdinand MARIAN · Kristina SÖDERBAUM
Heinrich GEORGE · Werner KRAUSS · Eugen KLOPPER



Cette salle de cinéma était d'ailleurs réquisitionnée par les autorités allemandes pour y projeter des films sélectionnés pour leur valeur de propagande et y organiser des conférences et meetings.

Le « Juif Suss » prétendait décrire la vie réelle du ghetto de Francfort ; le personnage central était une grossière caricature d'un être cupide et cruel.

Malgré les éloges de la presse docile et l'affluence d'un certain public déjà convaincu, les ripostes ne se firent pas attendre. D'abord des tracts furent lancés sur le parterre depuis le balcon. Robert Cazalé était présent, ramassa et lut un de ces tracts et il a dû essuyer les quolibets de spectateurs offusqués par son nez un peu trop proéminent et semblable à celui du héros.

Le drame des Variétés

Plus grave fut l'action décidée par un groupe de résistance, la 35^e Brigade de la MOI (Main d'Oeuvre Immigrée) appartenant au FTPF (Francs tireurs et partisans français) un des grands mouvements regroupés dans le Conseil National de la Résistance autour de Jean Moulin.

Il s'agissait de « détruire le cinéma le 1^{er} mars, un jour après le déroulement du film à titre de représailles » n'ayant pu le faire un jour de projection. David Freiman (Marius) et Rosine Bet (voir cette revue page 36) avaient pour mission de déposer une bombe sous un fauteuil et d'enclencher le mécanisme qui devait provoquer l'explosion une demi-heure après la sortie. Enzo Godeas devait en outre placer une bombe incendiaire.

Mais l'explosion se déclencha trop tôt. Était-ce une bousculade à la sortie ? Était-ce une erreur de programmation ? La cause restera inconnue. Marius (30 ans) est déchiqueté sur place, Rosine (19 ans), cruellement blessée mourra le lendemain à l'hôpital. Enzo Godeas (18 ans) blessé aux jambes est emprisonné. Le 22 juin, la Cour martiale tenue par des miliciens le condamne à mort. Il est fusillé aussitôt, attaché sur une chaise dans une cour de la prison Saint-Michel.

Le lendemain, la Dépêche du Midi évoquera « l'odieux attentat... qui a produit dans la ville une indignation générale ». Elle affirme que deux « spectateurs » ont été retirés sans vie de sous les décombres. Hector Dudarcq, né le 27 janvier 1912 à Lens, électricien demeurant à Toulouse, rue de Limayrac. Ce n'est autre que Marius, David Freiman, le poseur de la bombe, mort sous sa fausse identité. L'autre

UN ODIEUX ATTENTAT *dans une salle de cinéma de Toulouse*

Une bombe explose, tuant deux spectateurs et en blessant plusieurs grièvement

Toulouse, 2 mars. - Un inqualifiable attentat, qui a produit dans la ville une indignation générale, a été perpétré hier à Toulouse, dans une salle de cinéma de la place Wilson, vers la fin de la projection d'un film. Il était 18 h. 30, quand une bombe de fort calibre, placée au deuxième balcon, sous la cabine des opérateurs, provoqua une explosion formidable, clouant au sol plusieurs spectateurs et causant de graves dégâts.

Le premier moment d'émotion passé et après l'évacuation de la salle, les secours s'organisèrent. Deux cadavres, dont un complètement déchiqueté, furent tirés de l'amas des fauteuils et des décombres. C'étaient les corps de M. Hector Durdaco, né le 27 janvier 1912 à Lens, électricien, demeurant à Toulouse, 14, rue de Limayrac, et de M. Raoul Crevisier, né le 24 septembre 1938, à Aumont (Nord), demeurant à Cazals (Ariège).

Une spectatrice non identifiée a été transportée à l'Hôtel-Dieu dans un état jugé désespéré.

On compte, en outre, cinq blessés, qui ont été hospitalisés en raison de la gravité de leur état, et de beaucoup d'autres qui ont pu regagner leur domicile après avoir été pansés. Toutes les victimes sont françaises.

Ce sont : Jean-Baptiste Delpech, 18 ans, 12, rue Pasteur, à Toulouse; Charles Marsan, 28 ans, 31, rue

des Polinaires, à Toulouse; François Grégoire, 26 ans, 17, rue Rouquet-Capoul, à Toulouse; René Brovelh, 21 ans, demeurant à l'O. N. I. A., à Toulouse; Jean Brell, 18 ans, demeurant à l'Arsenal, place Saint-Pierre, à Toulouse; Armand Crevisier, 35 ans, 12, rue Falgulaire, à Toulouse; Etienne Rabouil, 37 ans, petit chemin de Bagnolet, à Toulouse; le chef opérateur de l'établissement, René Rembert. — O. F. I. Havas.

La Dépêche du Midi - 2 mars 1944

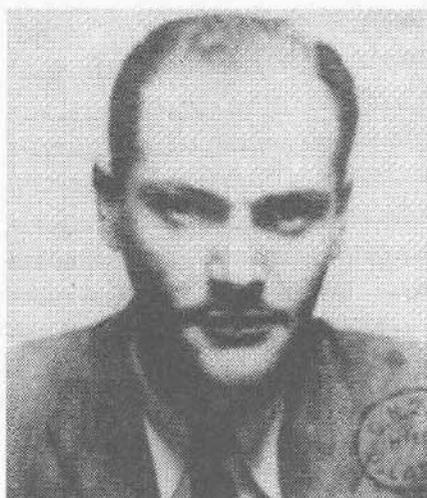
«spectateur» est Raoul Crévisier, né le 24 Septembre 1888 demeurant à Cazals. C'est bien son véritable nom, mais c'est un membre du réseau « Brutus » (voir cette revue page 37) qui, pour éviter une rafle, est entré au cinéma pour se camoufler. Au lieu d'essayer de fuir, il a profité du début d'incendie pour brûler des papiers compromettants ce qui lui a coûté la vie. La « spectatrice » non identifiée jugée dans un état désespéré, n'est autre que Rosine Bet qui sera inhumée sous son nom d'emprunt Paulette Caverac comme son camarade David Freimann.

Parmi les spectateurs il y a des blessés, plus ou moins grièvement, dont Armand Crévisier, fils de Raoul Crévisier le résistant décédé.

« Toutes les victimes sont françaises » affirme le journaliste, apparemment convaincu de leur supériorité sur les autres êtres humains. C'était le racisme au quotidien de la presse de ces années noires.



Enzo Godeas



David Freiman

Il nous a paru utile de donner ces quelques précisions sur cet épisode dramatique de la vie du cinéma qui a fortement impressionnée toute la région toulousaine à cette époque.

Le 22 juin 1944, jour de l'assassinat de Enzo Godeas, le débarquement allié avait eu lieu en Normandie, l'armée allemande était mise en déroute à l'est par les troupes soviétiques, l'espoir dans la fin possible du cauchemar soutenait les derniers efforts de résistance alors que la répression nazie, allemande et française (la milice) était de plus en plus féroce.

19 AOÛT 1944 - LA LIBERATION – LA IV^e REPUBLIQUE

En juillet, un autre débarquement allié a lieu sur les côtes de Provence. Craignant l'encerclement l'armée allemande commence à s'enfuir, harcelée par les forces de la résistance.

Le 20 Août, Toulouse et sa région sont libérées. Dès le mois de septembre la correspondance Préfecture, Mairie relative au cinéma est rétablie. Mais cette fois, plus d'Etat Français, plus d'armée allemande ! C'est le tout nouveau préfet de la République nommé par le général de Gaulle qui demande au Président du Comité Local de Libération de Blagnac (voir Questions d'histoire n°7, p. 36) des précisions sur « l'activité politique des directeurs de cinéma depuis 1940 ». La réponse est simple mais peu précise.

1. Le Cinéma Barthès dont le directeur était Monsieur Dulard a été réquisitionné par les Allemands (qu'était devenue Madame Richard ?)
2. Le Cinéma paroissial n'a qu'une activité religieuse « en l'absence de toute politique ».

L'HISTOIRE DU CINÉMA À BLAGNAC N'EST PAS TERMINÉE

Les films chantants et parlants en noir et blanc ont déjà remplacé les films muets accompagnés ou non par des musiciens. Viendront les films en couleur toujours plus parfaits et même des essais de films en relief.

Le cinéma abandonnant le plein air et les places publiques s'est difficilement installé dans des salles de bal de noces et banquets et aussi dans le presbytère. Tous ces locaux ont dû être aménagés pour mieux le servir. Mais bientôt il aura à Blagnac une vraie salle, construite spécialement pour lui. Elle existe encore. Depuis quarante années, que de films projetés !

*Et plus tard un bâtiment de plusieurs salles s'édifiera.
Nous verrons tout cela dans notre prochain article...*

[Sera continué]
Jeannette Weidknet

DANS LA RESISTANCE TOULOUSAIN, QUI ETAIENT-ILS ? ...

ROSINE BET

Le 1^{er} mars 1944, une dramatique tragédie se produit au cinéma des Variétés à Toulouse (voir page 34 de cette revue) où éclate prématurément une bombe tuant deux personnes : Hector Burdacq (de son vrai nom David Freiman) et Raoul Crévisier. L'explosion fait de nombreux blessés dont une jeune fille « non identifiée ».

Celle-ci pourtant accompagnait David Freiman, dit aussi Marius, pour déposer la bombe sous un fauteuil du deuxième balcon. Pour elle, cette action de « résistance » qui malheureusement cette fois a mal tourné, n'est pas la première, mais sera la dernière.

En effet, elle décède le lendemain à l'Hôtel-Dieu de ses affreuses blessures.

C'était une belle jeune fille brune.

Elle avait 19 ans.

Elle s'appelait Rosine Bet.

Harcelée par la Gestapo, elle ne parle pas, ne révèle même pas son véritable nom. Elle est alors inhumée au cimetière Rapas à Saint-Cyprien sous sa fausse identité : « Paulette Caverac ». Plus tard, on essaiera de rectifier le registre sans toutefois changer le prénom et avec « r » en trop : « Paulette Bert. Attentat des Variétés ».

Rosine, née le 27 novembre 1924 à Conegliano en Italie, est arrivée en France encore bébé. Sa famille – comme bien d'autres paysans – a fui l'Italie tombée sous la dictature de Mussolini et s'est installée en Lot-et-Garonne dans une ferme abandonnée.

A l'initiative du père de Rosine, fermier d'un industriel lyonnais au château de Térone à Brugnac puis à Verteuil, commence le regroupement des communistes italiens dans cette région dès la fin de l'année 1942.

Toutefois leurs actions débutent plus tôt avec la guerre d'Espagne. Leur organisation apporte son soutien aux combattants italiens des Brigades internationales, à



leurs familles et aux combattants républicains espagnols. Les militants du PCI enverront par solidarité des colis aux brigadistes internés au Camp du Vernet.

Environ cent cinquante familles, soudées par des liens de parenté, se concentrent entre Monclar d'Agenais et Castelculier. Ces communistes italiens, paysans ou petits artisans, se rencontrent souvent pour préparer, définir leur action. Rosine Bet assiste à ces réunions. Un soir, à la métairie des Titonel, sa rencontre avec la fille de la maison, Damira, décidera celle-ci à la suivre dans la résistance active.

Ces familles structurées dans le « Comité Italie Libre », font de la propagande, hébergent des clandestins, ravitaillent les maquis. Au cours de l'hiver 1942 – 1943, des militants de Castelculier et de la région de Monclar viennent à Verteuil « vider » les entrepôts du château où travaille la famille Bet. D'énormes quantités de provisions sont stockées là par le propriétaire. Dans le froid, avec d'innombrables précautions, elles sont mises en lieu sûr. En 1944, certains maquis de l'Ariège se laveront « avec des savonnettes de luxe récupérées par le PCI dans le Lot-et-Garonne ! »

Grâce à ces familles, les dirigeants du PCI ou les militants évoluent en sûreté, relative il est vrai, mais confortable, dans toute la région.

Enzo Lorenzi, important militant du PCI, refuse de rejoindre les chantiers de jeunesse de Pétain, passe à la clandestinité le 30 avril 1943 et après plusieurs « planques » chez des communistes italiens ou français arrive chez les Bet et y reste plus d'un mois.

Dans cette ambiance, la jeunesse de Rosine s'enthousiasme. Et la jeune fille rejoint les militants et les résistants.

Le Lot-et-Garonne est « un véritable réservoir » de combattants d'origine italienne pour la 35^e Brigade de la M.O.I. (Main d'Oeuvre Immigrée constituée avant la guerre par le parti communiste) dépendant des F.T.P.F. (Francs Tireurs et Partisans Français).

Enzo Lorenzi y est muté en premier, suivi par Enzo Godéas, Rosine Bet, Damira Titonel et son frère Nuncio entre autres.

Cette Brigade, commandée à l'époque par Jan Gerhard, officier de carrière d'origine polonaise, effectue de nombreux sabotages comme en décembre 1943 : « le grenadage de soldats allemands dans les rues d'Agen le 3, attaque à la bombe du siège de la Milice à Agen le 16, déraillement de l'express Agen-Perpignan à Penne d'Agenais le 19 ».

Mais Jan Gerhard voit la nécessité d'un repérage précis avant toute « opération » et met en place un service de renseignements.

Sous la responsabilité de Rachel Perelman (Marianne), Roumaine d'une trentaine d'années, Rosine Bet en fait partie avec sa compatriote Damira Titonel, Osna Kogan, Roumaine, Freida Rubinstein, Belge. Les filles moins sujettes à soupçons que les garçons font un travail de filature. Seules ou à deux, elles se promènent dans la rue en faisant attention de ne pas être suivies, papotent tout en notant dans leur tête les allées et venues, les habitudes du personnage ciblé pour « élimination » : collaborateur de la Gestapo, milicien ou Allemand. Elles remettent ensuite leur rapport à Marianne sans connaître le nom de leur chef principal : Jan Gerhard.

Rosine s'acquitte toujours de sa mission avec sérieux et courage, elle sert aussi de « courrier » (agent de liaison).

En juillet 1943, Mussolini mis en minorité, démissionne, le parti fasciste n'existe plus. En septembre, l'Italie capitule. Les Alliés débarquent dans le sud tandis que les Allemands occupent le nord et le centre. Devant cette nouvelle situation, beaucoup d'Italiens, à tous les niveaux de l'organisation du PCI, quittent la France pour rejoindre le mouvement de résistance qui se dessine dans leur pays. Auguste Bet, ancien des Brigades et frère de Rosine est de ceux-là. Rosine, elle-même, en ce début de 1944, au moment où elle tente avec David Freiman et Enzo Godeas de faire sauter la salle des Variétés qui aurait dû être vide ou remplie de « collabos » et d'Allemands, souhaite rejoindre l'Italie. Elle est même en instance de départ.

La vie ou plutôt la mort en a décidé autrement... Loin de son pays, elle repose maintenant dans le petit cimetière de Brugnac dans le Lot-et-Garonne.

Une plaque apposée sur un mur de l'entrée des Variétés rappelle son sacrifice ainsi que celui de David Freiman.

Suzanne Béret

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Boursier (Jean-Yves), « La guerre des partisans dans le sud-ouest de la France – 1942-1944, la 35e Brigade FTP-MOI », Collection Chemins de la Mémoire, 1992
- Soum (Henri), « Chronique des bords de Garonne, le vent des fous », Collection Signes du monde, 1995
- Verbizier (Gérard de), « Ni travail, ni famille, ni patrie, journal d'une brigade FTP-MOI, Toulouse 1942-1944 », Editions Calman-Lévy, 1994.

LUCIEN BÉRET

Le 5 mars 1999, dans les nouveaux locaux du Centre de tri postal de Lardenne, avait lieu une cérémonie simple mais émouvante à l'occasion de la pose d'une plaque rappelant le sacrifice de Lucien Béret et d'André Testut, « résistants travaillant au centre de tri postal de Toulouse, morts pour la libération de la France ». Une autre plaque, auparavant dans la cour intérieure des locaux de l'ancien bureau-gare, affectés maintenant à la SNCF, a été transférée avec l'aimable autorisation des cheminots, sur le mur du bâtiment, 62, boulevard Pierre Sémard, et dévoilée le 7 mai afin que tous, postiers ou non, se souviennent de ces deux résistants et de tous les autres.

Lucien Béret a été arrêté par la Gestapo le 9 octobre 1943, il est mort à 36 ans après huit jours de torture. André Testut passé au maquis le 10 juin 1944 est pris par les Allemands et fusillé aussitôt, il avait 26 ans.

Nous savons peu de choses de André Testut. Nous n'évoquerons ici que la mémoire de son camarade.

Lucien Béret naît à Toulouse le 31 mai 1907. Comme bien d'autres enfants de son âge il voit partir son père au combat en août 1914 et verra revenir un homme affaibli, malade, souffrant d'un ulcère, d'une pleurite et sûrement de bien d'autres plaies morales, suffisamment diminué pour que son fils soit reconnu pupille de la nation.

Après une jeunesse de fils de cultivateur à Sainte-Croix Volvestre, le père de Lucien était devenu Toulousain, employé, et dans les années 1900 conseiller municipal de



la ville. Il élève son fils dans l'amour de la paix et la volonté de construire une société plus juste. Ce n'est pas en vain qu'il est un édile municipal de la ville où le socialiste Jean Jaurès fut adjoint au maire. Sa mère de culture protestante lui transmet le sens du devoir et le courage des « justes ».

Après l'obtention du brevet élémentaire, Lucien Béret devient employé des PTT, affecté au tri postal. Fidèle à la tradition familiale, il milite activement au parti socialiste et comme beaucoup de ses camarades adhère à la franc-maçonnerie.

On garde de lui le souvenir d'un homme mince, pas très grand, aux yeux clairs à l'apparence fragile, démentie par un caractère très calme mais volontaire, défendant ses convictions avec fermeté et détermination.

En 1939, comme pour la génération précédente, c'est la mobilisation, c'est la guerre. Lucien Béret d'abord ajourné à trois reprises est mobilisé dans les services auxiliaires et envoyé à Beyrouth. Après la « drôle de guerre » et la débâcle, la signature de l'armistice en juin 40 amène la démobilisation et l'instauration d'un nouveau régime avec un chef Philippe Pétain. A Toulouse comme dans toute la France règne un certain désarroi. Des socialistes dont le Maire de la ville rallie le nouveau pouvoir. Lucien Béret, lui, resté fidèle à ses convictions, responsable du groupe socialiste clandestin du Pont des Demoiselles, rejoint le « Cercle d'action socialiste (C.A.S.) » constitué à Toulouse vers la fin juin 1940 sous la responsabilité de Lucien Achiary. Ce dernier occupe une fonction privilégiée à la Maison de la Mutualité, rue de Metz car elle lui permet de disposer d'un local au 2ème étage où les rencontres peuvent avoir lieu avec le maximum de sécurité, les allées et venues y étant habituelles. Pierre Bourthoumieux est responsable départemental et Raymond Naves responsable régional. Les mouvements de résistance fusionnent peu à peu. Le C.A.S. devient « France au COMBAT » en 1942 et rejoindra les « Mouvements Unis de la Résistance », les M.U.R. en 1943.

En 1940-41, le C.A.S s'est structuré formant le réseau Verny orienté vers l'action directe et le réseau Brutus ainsi nommé par son responsable national André Boyer, en référence à une citation de la pièce « Jules César » où Shakespeare écrit : [Brutus]... « lui seul pensait loyalement à l'intérêt et au bien public ». Brutus est spécialement chargé du service de renseignements afin de les rassembler et de les transmettre aux FFL à Londres. Travaillant au centre de tri postal, Lucien Béret s'intègre tout naturellement dans ce réseau. Il effectue de nombreuses missions interceptant le courrier de la Gestapo, jusqu'au 9 octobre 1943 où cette redoutable police allemande vient l'arrêter à son domicile sous les yeux de sa femme et de ses enfants. Il a le temps, semble-t-il, d'avalier et de mâcher des documents compro-

mettants. Pendant huit jours, il sera affreusement torturé. Malgré l'acharnement des bourreaux, il ne parlera pas, ne livrera aucun nom, ni aucun renseignement d'autant plus que sa femme Paulette et sa soeur Odette - déportée en 1944 à Ravensbrück - « travaillaient » dans le même réseau. Il est assassiné en vain. La Kommandantur alerte le directeur du service des pompes funèbres municipales afin qu'il fasse enlever et inhumer un corps déposé à Purpan, refusant de donner une identité. Perplexes et après maintes démarches auprès de la police et de la mairie, le directeur et deux hommes sont obligés d'exécuter les ordres. Mais malgré l'interdiction, des photos sont prises, des recherches exécutées, le corps identifié. C'est le premier « coup dur » qui atteint le réseau, hélas bien d'autres suivront. Mais les services des pompes funèbres ne seront plus sollicités. Il sera plus simple d'enfouir les cadavres dans la forêt, ou de les abandonner sur le lieu de l'exécution, ou de creuser des fosses communes.

Le réseau Brutus est démantelé par l'un de ses membres Monsieur P. qui avait servi puis rejoint la Gestapo : 16 patriotes ont été dénoncés, 7 d'entre eux ont succombé. Le dénonciateur sera jugé en juin 1946 par la cour de justice de Toulouse et condamné à mort.

Lucien Béret reçoit l'ordre de Chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume : « Français animé d'une foi patriotique et d'un courage exceptionnels... s'est dépensé sans compter et a toujours été à la pointe du danger... est mort en héros après huit jours de torture assurant par son abnégation la sécurité de son unité et l'oeuvre de libération à laquelle il avait donné sa vie ».

Jeannette Weidknet

BIBLIOGRAPHIE

- Docquier (H), « Eglantine et Vert-de-Gris », 1970
- Latapie (Daniel), « Le réseau Brutus-Boyer - Témoignages et documents », 1977

SOURCES

- Libération nationale PTT-ANACR - Documents exposition :
« Le personnel des PTT dans la Résistance »
- Articles de presse
« L'Espoir » 7 novembre 1944 et 29 juin 1946
« La Dépêche du Midi » 28 octobre 1978
- Documents et souvenirs de la famille

AU FIL DES RECHERCHES

Les documents ci-dessous se rapportent à deux sujets traités dans le précédent numéro : les pêcheurs et les briquetiers.

Le 11 juillet 1792, l'Assemblée Législative a déclaré : " La Patrie est en danger " et décidé que des "commissaires se relaieront de jour et de nuit" sur la commune pour accueillir des volontaires. Ce sont : le maire, les officiers municipaux et les notables.

Bientôt ces commissaires auront à régler d'autres problèmes. La guerre se développe ; les royalistes attaquent la jeune république, à l'intérieur et aux frontières. La disette s'installe. Le 4 mai 1793 la Convention décrète la "première loi du maximum" concernant le prix de la farine et des grains (loi départementale) puis celles du 11 et du 29 septembre plus générales. La municipalité blagnacaise surveille soigneusement la régularité des transactions commerciales.

16 Brumaire an III (6 novembre 1794)

Vente de "tuille" au-dessus du "maximum".

"Ce jourdhuy 16 brumaire lan troisième de la République Française une et indivisible par une lettre envoyée par le comitté de surveillance de la commune de Blagnac en datte du 22 vendemiaire a la municipalité concernant une denonce faite contre le citoyen Simon Giscarol qui avait vendu la tuille audessus du prix du maximum que lon avait reçu par trois denonces différentes avons interpelle le citoyen Pierre Rocolle membre du comitte nous a déclaré que les dénonciateurs était Jean Boyer et Antoine Cazeneuve dit cazanive, Jean Mouchet et cest pourquoy nous avons dressé le present proces verbal avant qui de droit fait a la maison de Blagnac le jour et an que dessus"

Signatures de :

Miquel officier municipal
Bessieres officier municipal
Hérissou maire.

Archives municipales de Blagnac - 1D10



Le four de la dernière briqueterie blagnacaise à jamais éteint.

Le 5 thermidor an II (23 juillet 1794)

Les aloses

Ce jour-là, le maire de permanence Jean Hérisson a déjà du régler un conflit entre les citoyens Dadé et Dumont, mais un autre se présente. Cette fois il s'agit de vérifier le poids lors d'une vente d'aloses à des citoyens de Toulouse et de Blagnac.

" Ce jourd'huy Cinq Thermidor l'an II de la République Française une et indivisible moy Jean Hérisson maire j'ay trouvé dans la boutique du citoyen Pierre Lavigne, le citoyen Raimond Brousse habitant de la commune de Toulouse et Jacques Lavigne habitant de notre commune qui portait des aloses, moy Jean Hérisson maire je lui ay demandé combien il leur en avait fait payer, il mont répondu quinze sols la livre et même nous croyons quil nous a fait petit petit poids desuite moy Jean Hérisson maire je lui ay requis au nom de la loi, de le porter à la maison commune que je le voules le pezer, et que de suite ils ont obéi sont porté à la maison commune moy dit Hérisson maire en arrivant à la maison commune jay pese les dites alozes il ont peze la quantité de quinze livres petit poids savoir celle du citoyen Brousse neuf livres et Jacques Lavigne six livres ce quil fait en tout le contingent cy dessus, moy dit Hérisson ayant demandé aux parties sy on lui avait payer au prix du maximum ils ont déclaré la vérité les avoir interpellé à quel escave (pêcheur) il avait acheté les dites alozes ils ont déclaré que c'était le citoyen Pierre Bosc quil le lui avait vendu et moy dit Hérisson ayant dressé le presant procès-verbal pour faire valoir avant qui de droit et ont signé ceux qui ont su fait a la maison commune de Blagnac en permanence le jour et an que dessus".

Trois signatures :

Herisson maire
Raimond Brousse
Illisible

Archives municipales de Blagnac - 1D10

Recette Combainillon d'Alose

- 1^o Faire un hochis d'ail, d'aygnon, faire revenir des poivreaux tendres et quelques petits oignons le tout coupé en dés.
Mettre 2 ceuillets d'huile 2 ceuillets d'huile au
eau de vie. (L'ail finet garni) capri sel et poivre
un ou 2 morceaux de sucre et 2 ou 3 clous de
grosse, vin rouge au vin blanc au maître de chaque
on a du sang le délayer avec un peu de vinaigre
pour épaissir la sauce.
- 2^o L'aillet le couper en morceaux ~~comme du merlan~~
mettre dans la sauce et sans jamais le retourner, faire
(et plus.)
saissir 10 ou 12 à petit feu. ça c'est à l'aillet fon due.
- 3^o on peut aussi la faire rôtir au feu et faire avec
chair a saissir, 1 verre de vin blanc un morceau de beurre
et des tranches de citron.
- 4^o sur le grill à petit feu
la tenir bien arrosée avec de l'huile et la manger
avec sauce verte au mayonnaise.
- 5^o couper en tranches minces et frite comme
du merlan.

« L'Alose à la Moissacaise » recettes recueillies auprès d'une restauratrice de Moissac et transcrites par le père de Jeannette Weidknet.